

The background of the entire page is a photograph of a park. In the foreground, a man in a white t-shirt and orange shorts sits on a wooden bench, holding a baby. To his left, a woman is seated with a stroller. The scene is set in a lush park with many tall, green trees. In the background, there is a small white structure, possibly a kiosk or information stand. The entire scene is reflected in a body of water in the foreground, creating a clear mirror image of the park and the people.

Œuvrer
pour un monde
durable.



C. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Le présent Rapport sur le gouvernement d'entreprise est établi conformément au dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce. Il a été approuvé par le Conseil d'administration (ci-après le « Conseil ») de la société VINCI (ci-après « VINCI » ou la « Société ») lors de sa réunion du 6 février 2025. Il a été rédigé par la direction Juridique du Groupe après consultation de toutes les personnes qui y sont mentionnées, notamment le dirigeant mandataire social et les administrateurs, ainsi que par les directions fonctionnelles de la Société détenant les informations relatives à son élaboration. Il a été revu par le comité des Nominations et de la Gouvernance et par le comité des Rémunérations.

1. Règles de gouvernance

1.1 Code de gouvernement d'entreprise auquel se réfère la Société

Le Conseil a décidé de se référer au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées établi par l'Afep et le Medef (ci-après « le Code »), lequel peut être consulté sur le site Internet du Medef (www.medef.com).

À la date du présent rapport, les pratiques de la Société sont conformes aux recommandations du Code.

1.2 Règlement intérieur

Le Conseil a adopté un règlement intérieur dont l'objet est notamment de préciser les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil et de ses comités, les attributions et pouvoirs respectifs du Conseil, du président-directeur général et de l'administrateur référent, les droits et devoirs des membres du Conseil – notamment leur droit d'information et d'accès aux dirigeants – ainsi que les règles relatives à la gestion des éventuels conflits d'intérêts. Le règlement intérieur du Conseil fait l'objet de révisions régulières, la dernière ayant pris effet le 8 février 2023. Il peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet de la Société (www.vinci.com).

2. Organisation de la gouvernance chez VINCI

2.1 Organisation générale

La gouvernance générale de VINCI s'articule entre la gouvernance de la société mère VINCI SA et celle de ses filiales organisées par pôles de métiers conformément au modèle décentralisé du Groupe. Ce modèle est le plus apte à garantir sa performance eu égard à l'ancrage local de ses activités, à la variété de ses métiers et à la granularité de son organisation opérationnelle.

Le rôle de la société mère, qui consolide financièrement les opérations du Groupe, est d'établir des règles générales partagées, garantes de sa culture et compatibles avec les obligations diverses que font peser sur elle les multiples dispositions légales et réglementaires.

La gouvernance de la société mère repose sur l'interaction d'une pluralité d'organes : la direction Générale du Groupe, le Conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'administration exerce les missions qui lui sont dévolues par la loi ainsi que celles qu'il s'est fixées dans son règlement intérieur, et ce, dans le cadre de réunions ordinaires et exceptionnelles (en tant que de besoin) ainsi qu'au travers de l'activité de ses comités spécialisés. L'activité du Conseil est organisée par son président, et celle des comités l'est par leurs présidents respectifs.

Plus précisément, le Conseil d'administration examine, d'une part, les engagements propres de VINCI SA et, d'autre part, ceux des filiales du Groupe supposant des évolutions stratégiques ou des engagements financiers excédant certains seuils de matérialité, dans les conditions prévues dans son règlement intérieur.

Le Conseil s'est doté à cet effet de plusieurs comités (comité Stratégie et RSE, comité d'Audit, comité des Nominations et de la Gouvernance, comité des Rémunérations) dont la mission est de préparer ses décisions dans les domaines relevant de leurs attributions ou, comme dans le cas du comité Stratégie et RSE (instance ouverte à tous les administrateurs), de fournir aux membres du Conseil une information complète sur les sujets relatifs i) à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, tels qu'identifiés dans le Manifeste de VINCI, et ii) à la stratégie du Groupe dans sa globalité ou à travers le prisme de projets d'investissements significatifs mais n'atteignant pas le seuil de matérialité requérant une décision formelle du Conseil en application du règlement intérieur.

L'activité opérationnelle du Groupe se déploie, quant à elle, dans les filiales organisées en pôles de métiers sous la responsabilité d'organes de gouvernance qui leur sont propres. La direction Générale du Groupe, assurée par M. Xavier Huillard, exerce son contrôle au travers des dispositifs de contrôle interne du Groupe.

M. Xavier Huillard exerce par ailleurs la présidence du Conseil d'administration. Il veille avec l'administratrice référente à ce que le Conseil puisse exercer pleinement les missions et responsabilités relevant de son champ de compétences, notamment en matière de politique financière, de stratégie et d'image, et s'assure de la prise en compte des enjeux de responsabilité sociale et environnementale.

L'organisation de la gouvernance de VINCI SA, en particulier le choix de la réunion ou de la dissociation des mandats de président et de directeur général, est régulièrement débattue au sein du Conseil d'administration ainsi qu'à l'occasion des processus d'évaluation externe conduits tous les trois ans. Cette organisation permet une bonne information des administrateurs et une préparation efficiente des décisions qu'ils sont amenés à prendre dans le cadre du fonctionnement du Conseil. Dans le cadre du processus de succession du directeur général, le Conseil confirme qu'il a décidé de dissocier les mandats de président et de directeur général après l'assemblée générale de 2025.

Les attributions respectives des organes actuels de gouvernance, telles qu'elles résultent du règlement intérieur du Conseil, sont actuellement les suivantes :

Conseil d'administration	Président-directeur général	Administrateur référent
<ul style="list-style-type: none"> • Nominations : <ul style="list-style-type: none"> – nomination du président, du directeur général, de l'administrateur référent, de tous directeurs généraux délégués ; – constitution des comités du Conseil. • Stratégie : approbation préalable des orientations stratégiques. • Investissements : <ul style="list-style-type: none"> – approbation préalable des investissements stratégiques et des opérations significatives représentant une exposition d'un montant supérieur à 200 millions d'euros réalisés par la société mère ou ses filiales ; – approbation préalable de toutes opérations sur saisine du comité Stratégie et RSE ; – approbation préalable des opérations situées hors de la stratégie annoncée de la Société. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présidence du Conseil : organisation et direction des travaux du Conseil. • Direction Générale : mise en œuvre des décisions et orientations prises par le Conseil. • Pilotage opérationnel du Groupe : <ul style="list-style-type: none"> – nomination des dirigeants de la Société et des principales filiales ; – approbation des opérations significatives réalisées par les filiales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présidence du Conseil en cas d'empêchement du président. • Présidence du comité des Nominations et de la Gouvernance. • Gestion des conflits d'intérêts éventuels. • Interlocuteur pour les administrateurs, les actionnaires et les agences de conseil en vote à la demande du président-directeur général. • Organisation de réunions des administrateurs (« executive sessions ») hors la présence des dirigeants mandataires sociaux. • Demande au président de convoquer une réunion du Conseil. • Inscription de tout point à l'ordre du jour du Conseil.

2.2 Le président-directeur général

M. Xavier Huillard assume les fonctions de président du Conseil et de directeur général depuis le 6 mai 2010. Le Conseil l'a reconduit dans ses fonctions au cours de la réunion qu'il a tenue le 12 avril 2022 après l'assemblée générale des actionnaires qui a renouvelé son mandat d'administrateur.

Le président-directeur général exerce les attributions prévues par la loi.

Dans ce cadre, il présente à intervalles réguliers l'activité, les perspectives et la stratégie du Groupe à la communauté financière, notamment au cours de road-shows. M. Xavier Huillard préside le comité Exécutif et le comité d'Orientation et de Coordination. Il préside également le comité des Risques de VINCI, cette fonction pouvant être déléguée.

2.3 Organisation de la direction Générale et instances de direction

M. Xavier Huillard a constitué le comité Exécutif composé des principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels du Groupe, soit 13 membres au 6 février 2025. Les informations prévues par l'article L. 22-10-10 2° du Code de commerce sur la manière dont la Société recherche une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes sont fournies en section E : Rapport de durabilité, paragraphe 3.1.3.3, page 250.

Le 3 mai 2024, M. Xavier Huillard a nommé M. Pierre Anjolras en qualité de directeur général opérationnel de VINCI, cette nomination constituant la première étape de la mise en œuvre du plan de succession de M. Xavier Huillard pour la fonction de directeur général de VINCI. Comme annoncé, le Conseil a indiqué que les mandats de président et de directeur général de M. Huillard seront en effet dissociés après l'assemblée générale du 17 avril 2025. Le Conseil a décidé dans ce contexte de proposer la nomination de M. Anjolras en qualité d'administrateur à la prochaine assemblée générale des actionnaires et prévoit de le nommer directeur général après l'assemblée générale.

En sa qualité de directeur général opérationnel de VINCI, M. Anjolras a actuellement pour mission de superviser les activités opérationnelles du Groupe dans ses différents secteurs d'activité et de piloter les initiatives menées pour le compte de VINCI par la structure Leonard, la Fabrique de la Cité et Rêve de scènes urbaines.

M. Nicolas Notebaert, président de VINCI Concessions, supervise dorénavant VINCI Autoroutes en qualité de directeur général Concessions de VINCI. À ce titre, il rapporte à M. Pierre Anjolras.

M. Christian Labeyrie, par ailleurs directeur général adjoint de VINCI, est directeur financier du Groupe. Il est en cette qualité chargé de la direction financière du Groupe ainsi que de la supervision des activités de VINCI Assurances, VINCI Re, VINCI Immobilier et de la direction des Systèmes d'information. À ce titre, il rapporte à M. Xavier Huillard.

Le comité Exécutif est chargé de la validation et du suivi de la mise en œuvre des politiques transverses, notamment en matière de gestion des risques, de finances, de ressources humaines, de sécurité, d'informatique et d'assurances. Il permet des échanges fréquents et réguliers sur les sujets majeurs de la vie du Groupe. Le comité Exécutif s'est réuni 20 fois en 2024.

Le comité d'Orientation et de Coordination réunit, aux côtés des membres du comité Exécutif, les principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels des principales sociétés du Groupe, soit 33 membres au 6 février 2025. Il a pour objet d'assurer une large concertation sur la stratégie, les enjeux et le développement de VINCI ainsi que sur les politiques transverses au sein du Groupe. Ce comité s'est réuni quatre fois en 2024.

2.4 L'administrateur référent

Le Conseil, lors de sa réunion du 12 avril 2022 consécutive à l'assemblée générale des actionnaires, a confirmé Mme Yannick Assouad dans sa fonction d'administratrice référente qu'il lui avait confiée à partir du 1^{er} novembre 2018, et ce jusqu'à la fin de son mandat d'administratrice qui expirera à l'issue de l'assemblée générale du 17 avril 2025.

Lors de l'assemblée générale du 17 avril 2025, il sera proposé aux actionnaires de renouveler le mandat d'administratrice de Mme Yannick Assouad, mais le Conseil ne la renouvellera pas dans les fonctions d'administratrice référente dans la mesure où elle ne satisfera plus formellement aux critères d'indépendance prévus par le code Afep-Medef.

Dans la mesure où M. Xavier Huillard ne pourra pas non plus satisfaire formellement aux critères d'indépendance prévus par le code Afep-Medef, l'intention du Conseil est de nommer parmi ses membres indépendants un nouvel administrateur référent.

La fonction d'administrateur réfère à pour objet de constituer, au sein du Conseil, un point de contact distinct du président-directeur général et disposant de pouvoirs propres de nature à garantir en toutes circonstances la réactivité du Conseil. L'administrateur réfère à en effet le droit, conformément au règlement intérieur du Conseil, de demander l'inscription de tout point à l'ordre du jour du Conseil et de demander au président la convocation d'une réunion du Conseil.

Les missions de l'administrateur réfère rappelés au paragraphe 2.1 sont fixées par le règlement intérieur du Conseil.

Mme Yannick Assouad, qui préside en outre le comité des Nominations et de la Gouvernance, a établi un rapport d'activité pour l'exercice 2024 (voir le Rapport de l'administratrice référente du Conseil d'administration, page 313).

3. Conseil d'administration

3.1 Composition du Conseil

3.1.1 Principales caractéristiques

Le Conseil d'administration est composé de 13 membres au 31 décembre 2024. Ses caractéristiques sont détaillées ci-dessous :

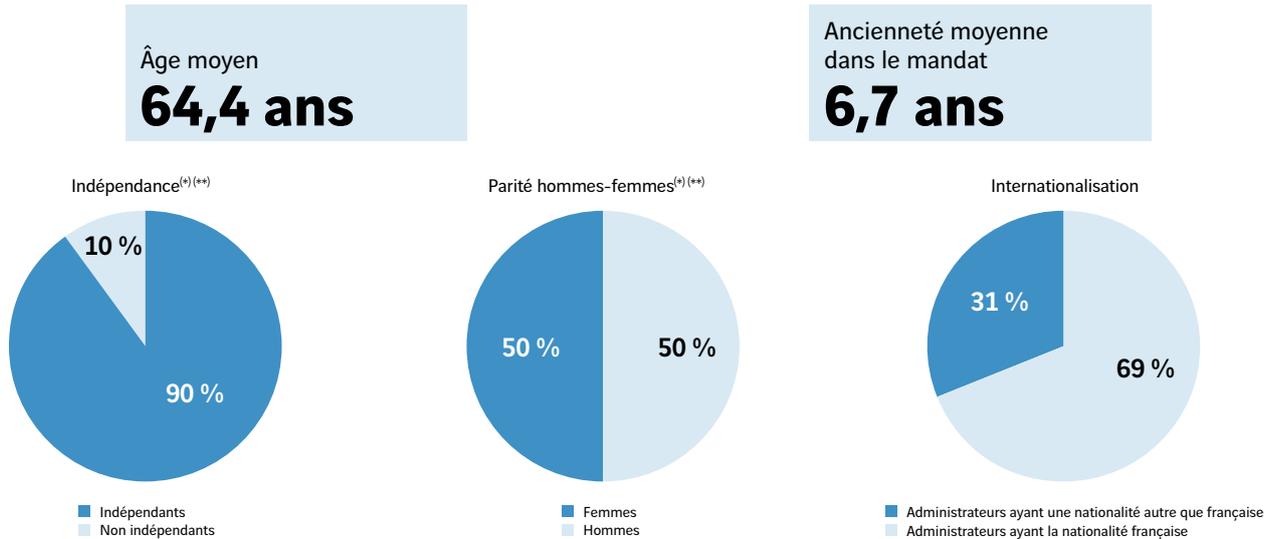
Nom	Âge ^(*)	Sexe	Durée écoulée du mandat (en nombre d'années)	Nombre d'actions	Nationalité(s)	Indépendance (motif de non-indépendance)	Date de première nomination	Échéance du mandat
Xavier Huillard Président	70	M	18	336 616	Française	Non (dirigeant mandataire social)	09/01/2006	AG 2026
Yannick Assouad Administratrice référente	65	F	11	1 000	Française	Oui	16/04/2013	AG 2025
Carlos F. Aguilar	66	M	1	1 000	Américaine et costaricaine	Oui	13/04/2023	AG 2027
Benoit Bazin	56	M	4	2 000	Française	Oui	18/06/2020	AG 2028
Graziella Gavezotti	73	F	11	1 000	Italienne	Oui	16/04/2013	AG 2025
Caroline Grégoire Sainte Marie	67	F	5	1 016	Française	Oui	17/04/2019	AG 2027
Claude Laruelle	57	M	2	1 029	Française	Oui	12/04/2022	AG 2026
Marie-Christine Lombard	66	F	10	1 016	Française	Oui	15/04/2014	AG 2026
René Medori	67	M	6	1 886	Française et britannique	Oui	17/04/2018	AG 2026
Annette Messemer	60	F	1	1 000	Allemande	Oui	13/04/2023	AG 2027
Roberto Migliardi	65	M	2	0	Française	Non (administrateur représentant les salariés)	12/04/2022	AG 2026
Dominique Muller	62	F	5	3 814	Française	Non (administratrice représentant les salariés actionnaires)	17/04/2019	AG 2027
Alain Saïd	58	M	2	0	Française	Non (administrateur représentant les salariés)	12/04/2022	AG 2026

(*) Au 31 décembre 2024.

Les membres du Conseil sont nommés individuellement par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires sur proposition du Conseil, lui-même agissant après avis du comité des Nominations et de la Gouvernance, à l'exception des deux administrateurs représentant les salariés, MM. Roberto Migliardi et Alain Saïd, qui ont été désignés respectivement par le comité d'entreprise européen et le comité social et économique de VINCI, conformément aux dispositions de l'article 11.3 des statuts.

Chaque administrateur, à l'exception des administrateurs représentant les salariés et de l'administrateur représentant les salariés actionnaires, doit être titulaire d'au moins 1 000 actions de la Société obligatoirement détenues sous la forme nominative.

Les principales caractéristiques du Conseil au 31 décembre 2024 sont résumées dans les graphiques ci-après^(*) :



^(*) Conformément aux dispositions du code Afep-Medef et du Code de commerce.

^(**) Hors administrateurs représentant les salariés et salariés actionnaires.

Les ratios moyens d'indépendance et de femmes/hommes au sein du Conseil d'administration et de ses comités sur l'exercice 2024 figurent dans le tableau ci-dessous :

Organe	Ratio moyen d'administrateurs indépendants non exécutifs sur l'exercice 2024	Ratio moyen femmes/hommes sur l'exercice 2024
Conseil d'administration	75,9 %	0,81
Comité d'Audit	100 %	1
Comité Stratégie et RSE	63,0 %	0,59
Comité des Rémunérations	75,0 %	1
Comité des Nominations et de la Gouvernance	80,0 %	1,5

Conformément au code Afep-Medef, le Conseil veille à ce que sa composition soit équilibrée, notamment en matière de diversité (représentation des femmes et des hommes, âge, nationalité, profil international, expertises). Le résultat de cette politique est résumé dans le tableau ci-après :

Objectif de diversité	Observations	Au 31 décembre 2024		À l'issue de l'assemblée générale du 17 avril 2025 ^(*)	
Nombre d'administrateurs		13		15	
Minimum de 50 % d'administrateurs indépendants conformément au paragraphe 10.3 du code Afep-Medef	Les deux administrateurs représentant les salariés et l'administrateur représentant les salariés actionnaires ne sont pas pris en compte (voir paragraphe 3.3.2, page 143).	9/10 ^(*)	90 %	9/12 ^(*)	75 %
Représentation équilibrée des femmes et des hommes (nombre de femmes au Conseil)	Les deux administrateurs représentant les salariés et l'administrateur représentant les salariés actionnaires ne sont pas pris en compte.	5/10 ^(*)	50 %	6/12 ^(*)	50 %
Ouverture à l'international (nombre d'administrateurs ayant une nationalité autre que française)		4/13 ^(*)	31 %	5/15 ^(*)	33 %
Administrateurs représentant :					
- les salariés,		2		2	
- les salariés actionnaires.		1		1	

^(*) Nombre d'administrateurs pris en compte.

^(**) Sous réserve de l'approbation du renouvellement d'un administrateur et de la nomination de trois administrateurs soumis à l'assemblée générale du 17 avril 2025.

La durée du mandat des administrateurs est de quatre ans. Les statuts de la Société stipulent que nul ne peut être nommé administrateur ou reconduit dans cette fonction s'il a atteint l'âge de 75 ans. Par ailleurs, le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans à la date de clôture de l'exercice sur les comptes duquel statue l'assemblée des actionnaires ne peut être supérieur au tiers du nombre total des administrateurs en fonction.

L'âge moyen des administrateurs au 31 décembre 2024 était de 64,4 ans, deux administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans.

3.1.2 Domaines d'expérience et d'expertise des membres du Conseil

Les administrateurs ont été invités à s'évaluer individuellement sur leur niveau de compétence générale, d'expertises métiers et transverses selon une grille comportant plusieurs niveaux d'expertise, élaborée par la Société et arrêtée par l'administratrice référente, étant précisé que parmi les domaines d'expertise transverses figuraient le numérique, l'intelligence artificielle et la cybersécurité, l'environnement, l'éthique et le social. L'accent a été mis sur les compétences essentielles identifiées pour exercer au mieux les fonctions d'administrateur de VINCI, compte tenu du périmètre et de la nature des activités du Groupe ainsi que de sa stratégie, les compétences ESG faisant partie de ces aptitudes essentielles. Il ressort de cette évaluation qu'une très large majorité des membres du Conseil déclare disposer d'une expertise, et à tout le moins de bonnes connaissances, dans les domaines relevant de la RSE, à savoir l'environnement, l'éthique et le social. Il en résulte que le Conseil dispose d'une bonne maîtrise collective sur l'ensemble des sujets ESG utiles pour ses travaux. La matrice a été complétée à partir des réponses des administrateurs au questionnaire qui leur a été adressé.

Le tableau ci-après fait ressortir les domaines dans lesquels les administrateurs estiment disposer d'une expertise (☑☑) ou de bonnes connaissances (☑). Il en ressort une bonne maîtrise collective du Conseil sur l'ensemble des sujets utiles pour ses travaux.

Les domaines d'expérience et d'expertise des membres du Conseil sont les suivants :

		Xavier Huillard	Yannick Assouad	Carlos F. Aguilar	Benoit Bazin	Graziella Gavezotti	Caroline Grégoire Sainte Marie	Claude Laruelle	Marie-Christine Lombard	René Medori	Annette Messemer	Roberto Migliardi	Dominique Muller	Alain Saïd
DOMAINES D'EXPERTISE GÉNÉRALE	Direction générale	☑☑	☑☑	☑☑	☑☑	☑☑	☑☑		☑☑					
	Direction financière		☑	☑		☑	☑☑	☑☑	☑☑	☑☑	☑☑			
	Direction technique, fonctionnelle ou commerciale	☑☑	☑☑	☑☑		☑☑		☑☑	☑☑	☑☑	☑☑	☑	☑☑	☑
DOMAINES D'EXPERTISE MÉTIERS	Construction	☑☑		☑☑	☑☑		☑☑	☑		☑☑			☑☑	
	Immobilier	☑☑		☑	☑		☑						☑☑	
	Transports routiers	☑		☑☑					☑☑					
	Transport aérien	☑☑	☑☑	☑☑			☑		☑					
	Transport ferroviaire			☑☑					☑☑					
	Énergie	☑☑	☑	☑☑	☑			☑		☑☑		☑		☑
	Industrie	☑	☑☑	☑☑	☑☑		☑☑			☑☑	☑☑			☑
	Télécommunications	☑	☑	☑		☑						☑		
	Services B to C	☑	☑	☑		☑☑		☑	☑☑		☑☑			
	Services B to B	☑	☑☑	☑☑	☑	☑☑	☑	☑☑	☑☑		☑☑	☑		
DOMAINES D'EXPERTISE TRANSVERSE	Numérique, IA et cybersécurité	☑	☑☑	☑	☑	☑		☑	☑		☑			
	Environnement	☑☑	☑☑	☑	☑☑	☑	☑	☑	☑	☑☑	☑☑	☑	☑	☑
	Éthique	☑☑	☑☑	☑	☑☑	☑☑	☑	☑	☑☑	☑☑	☑☑		☑	☑
	Social	☑☑	☑	☑	☑☑	☑☑	☑		☑☑	☑☑		☑☑	☑	☑

3.1.3 Activité 2024

En 2024, le Conseil a tenu huit réunions au total, dont sept à titre ordinaire et une à titre extraordinaire. Les administrateurs y ont participé physiquement ou par visioconférence pour certains d'entre eux.

Le taux de présence global des administrateurs aux réunions du Conseil tenues en 2024 s'est élevé à 96,3 %.

Les taux de présence individuels des administrateurs au sein du Conseil et des comités du Conseil sont détaillés dans le tableau ci-après :

	Conseil d'administration		Comité d'Audit		Comité Stratégie et RSE		Comité des Rémunérations		Comité des Nominations et de la Gouvernance	
	Total	dont réunions ordinaires								
Nombre de réunions en 2024	8	7	5		9		3		8	
Xavier Huillard	8/8	7/7								
Yannick Assouad	8/8	7/7	M	5/5					P	8/8
Carlos F. Aguilar	8/8	7/7			M	9/9				
Benoit Bazin	8/8	7/7			P	8/9			M	8/8
Graziella Gavezotti	8/8	7/7					M	3/3		
Caroline Grégoire Sainte Marie	8/8	7/7	M	5/5						
Claude Laruelle	8/8	7/7	M	5/5					M	8/8
Marie-Christine Lombard	8/8	7/7					P	3/3	M	8/8
René Medori	8/8	7/7	P	5/5			M	3/3		
Annette Messemer	7/8	6/7			M	9/9				
Roberto Migliardi	8/8	7/7					M	3/3		
Dominique Muller	8/8	7/7			M	8/9			M	8/8
Alain Saïd	8/8	7/7			M	9/9				
Personne dont le mandat d'administrateur a pris fin en 2024										
Abdullah Hamad Al-Attiyah, représentant permanent de Qatar Holding LLC	1/4	0/3			M	2/5				
Total	96,3 %	95,7 %	100 %		90,0 %		100 %		100 %	

P : président ; M : membre.

3.1.4 Évolutions dans la composition du Conseil

En 2024, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé le renouvellement du mandat de M. Benoit Bazin en qualité d'administrateur.

Par ailleurs, la société Qatar Holding LLC, représentée par M. Abdullah Hamad Al-Attiyah, a démissionné de son mandat d'administrateur avec une prise d'effet au 10 juin 2024.

Lors de sa réunion du 17 avril 2025, l'assemblée générale des actionnaires aura à se prononcer sur le renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Yannick Assouad et sur la nomination de M. Pierre Anjolras et de Mmes Karla Bertocco Trindade, de nationalité brésilienne, et María Victoria Zingoni, de nationalités argentine et espagnole, en qualité d'administrateurs, étant précisé que le mandat d'administratrice de Mme Graziella Gavezotti prendra fin à l'issue de cette même assemblée générale.

Le Conseil a en effet décidé de proposer le renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Yannick Assouad, eu égard à son expertise dans le domaine du transport aérien, à sa bonne connaissance du Groupe et au fait qu'elle est fortement impliquée dans les travaux du Conseil. Il est en effet rappelé que Mme Assouad est administratrice référente de VINCI, présidente du comité des Nominations et de la Gouvernance et membre du comité d'Audit.

Par ailleurs, dans le contexte de la mise en œuvre du plan de succession de M. Xavier Huillard pour la fonction de directeur général de VINCI et de la dissociation des mandats de président et de directeur général après l'assemblée générale du 17 avril 2025, le Conseil a décidé de proposer la nomination de M. Pierre Anjolras en qualité d'administrateur lors de cette assemblée générale.

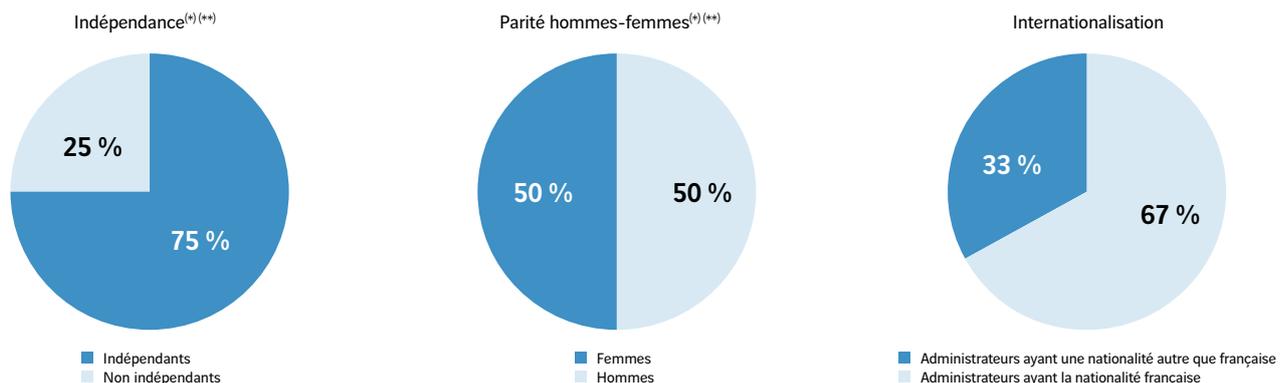
Enfin, en raison du départ de plusieurs administrateurs, le comité des Nominations et de la Gouvernance a souhaité trouver des candidats ayant un profil international et présentant des compétences à la fois techniques et financières. Le Conseil, au cours de sa réunion du 6 février 2025, a confirmé la proposition du comité des Nominations et de la Gouvernance de soumettre à l'assemblée générale du 17 avril 2025 la nomination de Mmes Karla Bertocco Trindade et María Victoria Zingoni en qualité d'administratrices de VINCI.

Les domaines d'expérience et d'expertise de M. Anjolras et de Mmes Bertocco Trindade et Zingoni sont récapitulés ci-après :

			Pierre Anjolras	Karla Bertocco Trindade	María Victoria Zingoni
DOMAINES D'EXPERTISE GÉNÉRALE		Direction générale	☑☑	☑☑	☑☑
		Direction financière			☑☑
		Direction technique, fonctionnelle ou commerciale	☑☑	☑☑	☑☑
DOMAINES D'EXPERTISE MÉTIERS		Construction	☑☑	☑	
		Immobilier	☑☑	☑	
		Transports routiers	☑	☑☑	☑☑
		Transport aérien		☑	
		Transport ferroviaire		☑☑	
		Énergie	☑	☑☑	☑☑
		Industrie			
		Télécommunications	☑		
		Services B to C	☑	☑	☑☑
		Services B to B	☑☑		☑☑
DOMAINES D'EXPERTISE TRANSVERSE		Numérique, IA et cybersécurité	☑	☑	☑
		Environnement	☑☑	☑☑	☑☑
		Éthique	☑☑	☑☑	☑☑
		Social	☑☑	☑☑	☑

☑☑ : expertise.
☑ : bonnes connaissances.

À l'issue de l'assemblée générale du 17 avril 2025, pour autant que l'ensemble des résolutions soient adoptées, les caractéristiques du Conseil seront les suivantes :



(*) Conformément aux dispositions du code Afep-Medef et du Code de commerce.

(**) Hors administrateurs représentant les salariés et salariés actionnaires.

Le tableau ci-après fait ressortir les évolutions dans la composition du Conseil au cours de l'exercice 2024 et ceux à venir.

	Situation au 1 ^{er} janvier 2024	Renouvellement ou nomination par l'AG 2024	Situation au 31 décembre 2024	Échéance des mandats			
				AG 2025	AG 2026	AG 2027	AG 2028
Xavier Huillard	X		X		X		
Yannick Assouad	X		X	X			
Carlos F. Aguilar	X		X			X	
Benoit Bazin	X	X	X				X
Graziella Gavezotti	X		X	X			
Caroline Grégoire Sainte Marie	X		X			X	
Claude Laruelle	X		X		X		
Marie-Christine Lombard	X		X		X		
René Medori	X		X		X		
Annette Messemer	X		X			X	
Roberto Migliardi	X		X		O		
Dominique Muller	X		X			X	
Alain Saïd	X		X		O		
Qatar Holding LLC Représentant permanent : Abdullah Hamad Al-Attiyah	X		-				

X : élection par l'assemblée générale.

O : nomination conformément aux statuts.

3.1.5 Procédure de sélection des nouveaux administrateurs

Le Conseil d'administration porte une grande attention à la sélection de ses membres. La composition du Conseil doit offrir la meilleure diversité possible et refléter, autant que possible, les expériences dans les différentes zones géographiques dans lesquelles le Groupe est présent, inclure des expertises et compétences techniques variées et complémentaires, et il doit compter parmi ses membres des administrateurs connaissant bien les activités du Groupe.

Sur cette base, le comité des Nominations et de la Gouvernance soumet au Conseil d'administration ses recommandations à l'effet de sélectionner, le cas échéant avec l'assistance d'un cabinet de recrutement extérieur, les candidats au renouvellement de la composition du Conseil d'administration en fonction, notamment, des critères suivants, en veillant à préserver un haut degré d'indépendance :

- l'expérience professionnelle ;
- la connaissance du Groupe ou de ses secteurs d'activité ;
- une expérience dans les zones géographiques stratégiques pour le Groupe ;
- les compétences, notamment de management, acquises au sein de grandes entreprises internationales françaises ou étrangères ;
- l'expertise financière et comptable ;
- les compétences en matière de RSE, de numérique, d'intelligence artificielle et de cybersécurité ;
- une disponibilité suffisante.

Le Conseil d'administration et le comité des Nominations et de la Gouvernance évaluent régulièrement la composition du Conseil et de ses comités, ainsi que les différentes compétences et expériences apportées par chacun des administrateurs. Sont également identifiées les orientations à donner afin d'assurer le meilleur équilibre possible en recherchant une complémentarité des profils d'un point de vue international, de compétences et d'expériences.

3.1.6 Formation des membres du Conseil

Les nouveaux administrateurs reçoivent, lors de leur prise de fonction, des informations juridiques et financières sur le Groupe, lesquelles sont régulièrement actualisées. Ils participent également à des réunions avec les principaux dirigeants du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe exerçant de multiples métiers dans des géographies diverses, les administrateurs bénéficient régulièrement de présentations des métiers et de la manière dont ces derniers intègrent les enjeux du développement durable. Les présentations sont soit thématiques et transversales, soit consacrées à un métier. Elles sont organisées au sein du comité Stratégie et RSE dans le cadre de réunions auxquelles tous les administrateurs peuvent participer avec un accès à l'ensemble de la documentation et une voix délibérative. Le taux de participation global des membres du Conseil à ces réunions est très élevé (supérieur à 88 %) et témoigne de l'intérêt qu'elles présentent pour ceux-ci. Enfin, les administrateurs participent à des visites de sites d'activités et de chantiers. Ils ont accès, au travers d'une plateforme dédiée consultable depuis une tablette tactile ou un ordinateur, à l'ensemble des informations leur permettant d'exercer leur mandat (documents de référence de la Société et documents mis à disposition à l'occasion de toutes les réunions du Conseil et des comités dont ils sont membres).

Les administrateurs représentant les salariés et l'administrateur représentant les salariés actionnaires peuvent consacrer quinze heures à la préparation de chacune des réunions du Conseil et du comité du Conseil dont ils sont membres. Ils bénéficient d'une formation adaptée, conformément aux dispositions légales.

3.2 Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Les tableaux en pages suivantes récapitulent les mandats et fonctions exercés par :

- le président-directeur général ;
- l'administratrice référente ;
- les 11 autres administrateurs composant le Conseil ;
- les personnes dont la nomination en qualité d'administrateur sera soumise à l'assemblée générale du 17 avril 2025 ;
- la personne dont le mandat d'administrateur a pris fin en 2024.

3.2.1 Direction Générale

Xavier Huillard	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
	Président-directeur général de VINCI Âge ^(*) : 70 ans Nationalité : française Nombre d'actions VINCI détenues : 336 616 Première nomination : 2006 Échéance du mandat : AG 2026 Adresse professionnelle : VINCI 1973, boulevard de La Défense 92000 Nanterre France	Dans des sociétés du groupe VINCI
<ul style="list-style-type: none"> Président-directeur général de VINCI. Président du conseil de surveillance de VINCI Deutschland GmbH. Représentant permanent de VINCI aux conseils d'administration de VINCI Energies et du fonds de dotation La Fabrique de la Cité. Représentant permanent de Snel au conseil d'administration d'ASF, et de VINCI Autoroutes au conseil d'administration de Cofiroute. Président de la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité. Administrateur de Kansai Airports (Japon). Administrateur de Cobra Servicios, Comunicaciones y Energia, SLU (Espagne). 		Président de VINCI Concessions SAS.
Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI		
Administrateur référent et président du comité des rémunérations et du comité des nominations et de la gouvernance d'Air Liquide.		Représentant permanent de VINCI au conseil d'administration d'Aéroports de Paris, et membre du comité des rémunérations, nominations et de la gouvernance.
Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI		
<ul style="list-style-type: none"> Membre de l'Institut de l'entreprise. Administrateur de l'association Aurore. Administrateur et président de l'Institut Pierre Lamoure. 		Vice-président de l'association Aurore.
Expertise et expérience professionnelle complémentaires		
M. Huillard est diplômé de l'École polytechnique et de l'École des Ponts ParisTech (ex-École nationale des ponts et chaussées). Il a fait l'essentiel de sa carrière dans les métiers de la construction, en France et à l'étranger. Il rejoint Sogea en décembre 1996, en tant que directeur général adjoint chargé de l'international et des travaux spécifiques, puis en devient président-directeur général en 1998. Nommé directeur général adjoint de VINCI en mars 1998, il est président de VINCI Construction de 2000 à 2002. Il est nommé directeur général délégué de VINCI et exerce les fonctions de président-directeur général de VINCI Energies de 2002 à 2004, puis de président de cette société de 2004 à 2005. Il devient administrateur-directeur général de VINCI en 2006 et président-directeur général de VINCI le 6 mai 2010. Il a été président de l'Institut de l'entreprise de janvier 2011 à janvier 2017, et président de VINCI Concessions de 2016 à 2024.		

(*) Âge au 31 décembre 2024.

3.2.2 L'administratrice référente

Yannick Assouad ^(**)	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
	Directrice générale adjointe de Thales en charge de l'avionique Administratrice référente de VINCI Présidente du comité des Nominations et de la Gouvernance et membre du comité d'Audit Âge ^(*) : 65 ans Nationalité : française Nombre d'actions VINCI détenues : 1 000 Première nomination : AG 2013 Échéance du mandat : AG 2025 Adresse professionnelle : Thales 75-77, avenue Marcel-Dassault 33700 Mérignac France	Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI
Néant.		<ul style="list-style-type: none"> Directrice générale et administratrice de Latécoère. Administratrice d'Arkema.
Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI		
<ul style="list-style-type: none"> Administratrice de l'École nationale de l'aviation civile (Enac). Membre du conseil du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas). Présidente et administratrice des sociétés rattachées à la branche Avionique de Thales. Administratrice de Meca Dev, société détenant Mecachrome, sous-traitant aéronautique. 		Néant.
Expertise et expérience professionnelle complémentaires		
Mme Assouad est diplômée de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon et de l'Illinois Institute of Technology. Elle rejoint Thomson CSF (de 1986 à 1998), où elle assume la responsabilité du service thermique et mécanique, puis la société Honeywell Aerospace (de 1998 à 2003), en qualité de directrice technique puis de directrice générale, puis la société Secan, dont elle devient présidente. En 2003, elle rejoint Zodiac Aerospace, où elle exerce le mandat de directrice générale d'Intertechnique Services (de 2003 à 2008). En 2008, entrée au comité exécutif, elle crée la branche Services du groupe, dont elle assume la direction jusqu'en 2010, date à laquelle elle prend la responsabilité de directrice générale de la branche Aircraft Systems. En mai 2015, elle prend en charge la branche Cabin, nouvellement créée par Zodiac Aerospace. En novembre 2015, elle est nommée au directoire du groupe Zodiac Aerospace. De novembre 2016 à mars 2020, elle est directrice générale du groupe Latécoère. Depuis juillet 2020, elle est directrice générale adjointe de Thales, en charge de l'avionique.		

(*) Âge au 31 décembre 2024.

(**) Administrateur que le Conseil considère comme indépendant.

3.2.3 Les autres administrateurs

	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
<p>Carlos F. Aguilar^(*)</p> <p>Directeur général d'Inspire Dallas, LLC</p> <p>Président-directeur général d'Old Hundred Road, LLC</p> <p>Membre du comité Stratégie et RSE</p> <p>Âge^(*) : 66 ans</p> <p>Nationalités : américaine et costaricaine</p> <p>Nombre d'actions VINCI détenues : 1 000</p> <p>Première nomination : AG 2023</p> <p>Échéance du mandat : AG 2027</p> <p>Adresse professionnelle : Old Hundred Road, LLC 3759 Legends Path Flower Mound, TX 75028 États-Unis</p>	Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI	
	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur général d'Inspire Dallas, LLC (États-Unis). • Président-directeur général d'Old Hundred Road, LLC (États-Unis). • Membre du conseil d'administration d'Electric Reliability Council of Texas, Inc. (ERCOT) (États-Unis). • Membre du conseil d'administration de Nesma & Partners (Arabie saoudite). 	<ul style="list-style-type: none"> • Président-directeur général et administrateur de Texas Central Partners (États-Unis). • Président du conseil d'administration de Bounce Imaging, Inc. (États-Unis). • Membre du conseil d'administration et président du comité financier de Counterpart International (États-Unis).
	Expertise et expérience professionnelle complémentaires	
	Spécialiste de la gestion de projets, de leur financement et de leur exécution, M. Aguilar a plus de trente ans d'expérience dans la gestion de projets dans les domaines de l'énergie, des transports et d'autres grands projets industriels, allant des aéroports aux installations énergétiques et pétrochimiques, de plusieurs milliards de dollars. Ingénieur diplômé en économie (stratégie d'entreprise et finance), il combine une bonne compréhension des négociations multipartites et des structures de financement complexes avec celle des réalités de terrain de l'ingénierie, de la gestion de la construction et de la sécurité. Doté d'une sérieuse expérience en matière de direction ou au sein de conseils d'administration dans des entreprises allant des plus grandes sociétés d'ingénierie et de construction mondiales à des start-up d'énergies propres, M. Aguilar a financé et géré de nombreux projets aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe, en Asie, en Afrique et en Australie, que ce soit dans le secteur des transports (aéroports, trains à grande vitesse, trains légers, routes), de l'énergie (charbon, gaz, énergies propres – solaire thermique et séquestration du carbone) ou de l'eau. Soucieux du développement durable des populations les plus pauvres dans le monde, M. Aguilar s'investit également, aussi bien personnellement que professionnellement, dans des organisations pour le développement ou au travers de rôles stratégiques au sein de conseils d'administration.	
<p>Benoit Bazin^(**)</p> <p>Président-directeur général de la Compagnie de Saint-Gobain</p> <p>Président du comité Stratégie et RSE et membre du comité des Nominations et de la Gouvernance</p> <p>Âge^(*) : 56 ans</p> <p>Nationalité : française</p> <p>Nombre d'actions VINCI détenues : 2 000</p> <p>Première nomination : AG 2020</p> <p>Échéance du mandat : AG 2028</p> <p>Adresse professionnelle : Compagnie de Saint-Gobain Tour Saint-Gobain 12, place de l'Iris 92400 Courbevoie France</p>	Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI	
	Directeur général et administrateur de la Compagnie de Saint-Gobain jusqu'au 6 juin 2024, puis président-directeur général et administrateur depuis le 6 juin 2024.	Néant.
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI	
	<ul style="list-style-type: none"> • Président de Saint-Gobain Initiative (Fondation). • Administrateur unique du GIE SGPM Recherches. • Président du conseil d'administration de ProQuartet-CEMC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Président de Saint-Gobain Produits pour la construction. • Administrateur de Saint-Gobain (China) Investment Co., Ltd. • Administrateur de Saint-Gobain Corporation. • Administrateur de la Cité de l'architecture et du patrimoine.
Expertise et expérience professionnelle complémentaires		
M. Bazin est diplômé de l'École polytechnique, des Ponts ParisTech et de l'Institut d'études politiques de Paris en économie. Il est également titulaire d'un Master of Science du Massachusetts Institute of Technology. En 1995, il entre au ministère de l'Économie et des Finances comme rapporteur au Comité interministériel de restructuration industrielle, puis comme responsable aéronautique, électronique et défense au service des participations de la direction du Trésor. Il rejoint Saint-Gobain en 1999 comme directeur du plan de la branche Abrasifs. En septembre 2000, il est nommé directeur du plan à la Compagnie de Saint-Gobain. En 2002, il devient directeur général Amérique du Nord et abrasifs agglomérés Monde de la branche Abrasifs. En 2005, il est nommé directeur financier de la Compagnie de Saint-Gobain. De 2009 à fin 2015, il dirige le pôle Distribution Bâtiment et devient, en 2010, directeur général adjoint de la Compagnie de Saint-Gobain. De 2016 à fin 2018, il dirige le pôle Produits pour la construction. Durant l'année 2017, il exerce également les fonctions de président et CEO de CertainTeed Corporation aux États-Unis. À compter du 1 ^{er} janvier 2019, il est nommé directeur général délégué de la Compagnie de Saint-Gobain, puis directeur général depuis le 1 ^{er} juillet 2021, et président-directeur général depuis le 6 juin 2024.		
<p>Graziella Gavezotti^(**)</p> <p>Administratrice d'Edenred SE</p> <p>Membre du comité des Rémunérations</p> <p>Âge^(*) : 73 ans</p> <p>Nationalité : italienne</p> <p>Nombre d'actions VINCI détenues : 1 000</p> <p>Première nomination : AG 2013</p> <p>Échéance du mandat : AG 2025</p> <p>Adresse professionnelle : Edenred Italia S.r.l. Via Pirelli 18 20124 Milan Italie</p>	Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI	
	Directrice de projet RSE et administratrice représentant les salariés d'Edenred SE (siège de Paris).	Néant.
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI	
	Présidente d'honneur d'Edenred Italia S.r.l.	<ul style="list-style-type: none"> • Présidente du conseil d'administration d'Edenred Italia S.r.l. (jusqu'en mai 2020). • Directrice générale Europe du Sud et Afrique d'Edenred SA (jusqu'en février 2020). • Présidente d'Edenred España SA (jusqu'en juin 2020). • Vice-présidente d'Edenred Portugal SA (jusqu'en juin 2020). • Présidente de Vouchers Services SA – Grèce (jusqu'en mai 2021). • Administratrice d'Edenred Maroc (jusqu'en septembre 2020), d'Edenred SAL Liban (en liquidation), d'Edenred Odeme Hizmetleril AS (jusqu'en mars 2021). • Présidente du conseil d'administration d'Edenred Italia Fin S.r.l. (jusqu'en novembre 2022).
Expertise et expérience professionnelle complémentaires		
Mme Gavezotti est diplômée de l'Università di comunicazione e lingue (IULM) et de l'université La Jolla (Rijeka), d'un Master Finance à la SDA Bocconi et d'un Master Executive Management à l'université LIUC. Elle a effectué sa carrière au sein des groupes Jacques Borel, Gemeaz, Accor Services Italia et Edenred Italia. Jusqu'à mai 2012, elle a exercé la fonction de présidente-directrice générale d'Edenred Italia. À partir de juillet 2012, elle garde la fonction de présidente du conseil d'administration en Italie et elle assume la fonction de Chief Operating Officer zone Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal, Turquie, Grèce, Maroc et Liban). En mars 2020, elle est nommée directrice de projet RSE auprès du siège à Paris et entre au conseil d'administration d'Edenred SA en qualité d'administratrice représentant les salariés. Elle est également présidente d'Edenred Fin Italia S.r.l. jusqu'en novembre 2022, date à laquelle la liquidation de la société est devenue effective. Elle est présidente d'honneur d'Edenred Italia S.r.l. depuis 2023.		

(*) Âge au 31 décembre 2024.

(**) Administrateur que le Conseil considère comme indépendant.

<p>Caroline Grégoire Sainte Marie^(*)</p> <p>Administratrice de sociétés</p> <p>Membre du comité d'Audit</p> <p>Âge^(*) : 67 ans</p> <p>Nationalité : française</p> <p>Nombre d'actions VINCI détenues : 1 016</p> <p>Première nomination : AG 2019</p> <p>Échéance du mandat : AG 2027</p> <p>Adresse professionnelle : 36, avenue Duquesne 75007 Paris France</p>	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
	Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI	
	<ul style="list-style-type: none"> Administratrice indépendante et membre du comité d'audit et du comité de responsabilité sociale, environnementale et sociétale de Fnac Darty. Administratrice indépendante et présidente du comité d'audit d'Elior. 	<ul style="list-style-type: none"> Administratrice indépendante et présidente du comité des rémunérations et membre du comité d'audit de Bluestar Adisseo Company (Chine). Administratrice indépendante et membre du comité d'audit et du comité des technologies de FLSmidth. Vice-présidente du conseil de surveillance et présidente du comité innovation et développement durable de Wienerberger (Autriche). Administratrice indépendante et membre du comité des rémunérations d'Elkem (Norvège).
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI	
	Néant.	Administratrice indépendante, présidente du comité des nominations et des rémunérations et membre du comité d'audit de Groupama Assurances.
	Expertise et expérience professionnelle complémentaires	
<p>Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Mme Grégoire Sainte Marie est également titulaire d'une licence en droit commercial de l'université Paris 1. Elle commence son parcours professionnel en 1981 chez Xerox France en tant que contrôleur financier. En 1984, elle intègre le groupe pharmaceutique Hoechst, où elle occupe successivement plusieurs fonctions dans le domaine financier chez Roussel Uclaf SA, avant d'être nommée, en 1994, directrice financière d'Albert Roussel Pharma GmbH, membre du directoire. En 1996, elle rejoint Volkswagen France, avant d'intégrer, en 1997, le groupe Lafarge en tant que directrice financière de Lafarge Speciality Products (LMS). En 2000, elle est nommée Senior Vice President Mergers & Acquisitions de la division Ciment du groupe. À ce poste, Mme Grégoire Sainte Marie a notamment piloté la stratégie financière du rachat de l'entreprise Blue Circle. En 2004, elle devient directrice générale pour l'Allemagne et la République tchèque. En 2007, elle est nommée présidente-directrice générale de Tarmac France et Belgique, avant de devenir en 2009 présidente-directrice générale de Frans Bonhomme. Mme Grégoire Sainte Marie a été membre des conseils d'administration d'Eramet (de 2012 à 2016), de Safran (de 2011 à 2015), de FLSmidth (jusqu'en 2019), de Wienerberger (jusqu'en 2020), et d'Elkem (jusqu'en 2021). À compter de 2011, elle devient administratrice de sociétés. Elle fut membre des conseils d'administration de Groupama Assurances jusqu'en 2022 et de Bluestar Adisseo Company jusqu'en 2024. Elle est aujourd'hui membre des conseils d'administration de Fnac Darty et d'Elior.</p>		
<p>Claude Laruelle^(**)</p> <p>Président de Verdant SAS</p> <p>Membre du comité d'Audit et membre du comité des Nominations et de la Gouvernance</p> <p>Âge^(*) : 57 ans</p> <p>Nationalité : française</p> <p>Nombre d'actions VINCI détenues : 1 029</p> <p>Première nomination : AG 2022</p> <p>Échéance du mandat : AG 2026</p> <p>Adresse professionnelle : Verdant SAS 28 bis, rue des Graviers 92200 Neuilly-sur-Seine France</p>	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
	Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI	
	Néant.	Directeur général adjoint de Veolia.
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI	
	Président de Verdant SAS.	<ul style="list-style-type: none"> Chairman de Veolia Nuclear Solutions et de Veolia North America, LLC. Président du conseil d'administration de Sade CGTH et de Sarp. Président de Veolia Water Technologies. Administrateur de Sarp Industries. Président de Veolia Water Technologies & Solutions. Président du conseil d'administration de Veolia Environnement Services-Ré. Président du conseil de surveillance de Veolia Eau. Directeur général de Veolia Propreté. Président-directeur général de Veolia Energie International. Administrateur de Veolia UK Ltd. Administrateur et trésorier de l'Institut Veolia.
	Expertise et expérience professionnelle complémentaires	
<p>Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École des Ponts ParisTech (ex-École nationale des ponts et chaussées), M. Laruelle commence sa carrière en 1993 au sein des ministères français des Transports puis de l'Intérieur. Il rejoint Veolia en 2000, où il exerce différentes responsabilités en France. Par la suite, il devient vice-président exécutif en Amérique du Nord, puis directeur des opérations en Asie-Pacifique. En 2013, il est promu directeur technique et performance groupe. De 2015 à 2018, il occupe le poste de directeur des entreprises de spécialité mondiale de Veolia. En 2018, M. Laruelle est nommé directeur général adjoint (DGA) en charge des finances du groupe Veolia, puis, de 2022 à 2024, il est directeur général adjoint en charge des finances, du digital et des achats du groupe. Il dirige aujourd'hui Verdant SAS.</p>		
<p>Marie-Christine Lombard^(**)</p> <p>Présidente du directoire de Geodis SA</p> <p>Présidente du comité des Rémunérations et membre du comité des Nominations et de la Gouvernance</p> <p>Âge^(*) : 66 ans</p> <p>Nationalité : française</p> <p>Nombre d'actions VINCI détenues : 1 016</p> <p>Première nomination : AG 2014</p> <p>Échéance du mandat : AG 2026</p> <p>Adresse professionnelle : Geodis 26, quai Charles-Pasqua 92300 Levallois-Perret France</p>	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
	Dans des sociétés cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI	
	Administratrice et présidente du comité des rémunérations de BNP Paribas.	Administratrice de Rexel.
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI	
	<ul style="list-style-type: none"> Présidente du directoire de Geodis SA. Membre du comité exécutif de la SNCF. 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du conseil de surveillance du groupe Keolis SAS. Membre du comité exécutif de la Fondation Emlyon Entrepreneurs pour le monde. Membre du comité directeur de TLF. Membre du conseil de surveillance, du comité d'audit et du comité des risques de BPCE. Membre du conseil de gestion de BMV. Membre du conseil d'administration de l'École polytechnique.
	Expertise et expérience professionnelle complémentaires	
<p>Diplômée de l'Essec, Mme Lombard a occupé différents postes dans le secteur bancaire, notamment chez Chemical Bank et Paribas, successivement basés à New York, Paris et Lyon. Elle a rejoint le secteur du transport express en 1993 comme directrice financière de la société française Jet Services. En 1997, elle en est devenue directrice générale jusqu'au rachat de l'entreprise par TNT en 1999. Nommée alors présidente de TNT Express France, elle a fait de cette filiale l'une des plus dynamiques du groupe TNT. En 2004, elle a été nommée présidente-directrice générale de l'ensemble de la division Express de TNT. Quand TNT Express est devenue une société cotée indépendante, en mai 2011, Mme Lombard a été nommée Chief Executive Officer (PDG). En octobre 2012, elle rejoint le groupe Geodis, où elle occupe tout d'abord les fonctions de directrice générale, avant d'être nommée en décembre 2013 au poste de présidente du directoire. Elle fut également administratrice du groupe BPCE et membre du conseil d'administration de l'École polytechnique jusqu'en 2018.</p>		

(*) Âge au 31 décembre 2024.

(**) Administrateur que le Conseil considère comme indépendant.

	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices	
	René Medori^(*) Président de Petrofac Ltd Président du comité d'Audit et membre du comité des Rémunérations Âge ^(*) : 67 ans Nationalités : française et britannique Nombre d'actions VINCI détenues : 1 886 Première nomination : AG 2018 Échéance du mandat : AG 2026 Adresse professionnelle : Petrofac Ltd 117 Jermyn Street – St James Londres SW1Y 6HH Royaume-Uni	Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI	
<ul style="list-style-type: none"> Président de Petrofac Ltd. Administrateur de Newmont Mining Corporation. 		Administrateur, président du comité d'audit et membre du comité des risques de Cobham plc.	
Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au Groupe VINCI			
Président de Puma Energy.		Néant.	
Expertise et expérience professionnelle complémentaires			
M. Medori est docteur en gestion et titulaire d'un DEA de sciences des organisations de l'université de Paris-Dauphine. Il a également achevé la formation du Financial Management Programme à l'université de Stanford. Après avoir passé quatre ans, de 1982 à 1986, chez Andersen Worldwide SC en tant que consultant, il travaille de 1986 à 1987 chez Schlumberger comme contrôleur financier dans la division Compteurs de gaz. En 1988, il intègre le groupe BOC, où il restera jusqu'en 2005. Il y occupe différents postes, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en France, en particulier celui de directeur financier du groupe et membre du conseil d'administration de 2000 à 2005. De 2005 à 2017, il est directeur financier et membre du conseil d'administration de la société Anglo American plc.			
Annette Messemer^(**) Administratrice indépendante Membre du comité Stratégie et RSE Âge ^(*) : 60 ans Nationalité : allemande Nombre d'actions VINCI détenues : 1 000 Première nomination : AG 2023 Échéance du mandat : AG 2027 Adresse professionnelle : Opernplatz 10 60313 Francfort Allemagne	Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI		
	<ul style="list-style-type: none"> Administratrice indépendante et membre du comité des risques et du comité des rémunérations de la Société Générale. Administratrice indépendante et membre du comité d'audit de Savencia SA. Administratrice indépendante et présidente du comité des nominations, et membre du comité stratégique et du comité des rémunérations d'Imerys SA. 	<ul style="list-style-type: none"> Administratrice, présidente du comité d'audit et des risques et membre du comité de la stratégie d'Essilor International SAS (de 2018 à 2020). Administratrice, membre du comité d'audit et des risques et membre du comité des nominations et des rémunérations d'EssilorLuxottica SA (de 2018 à 2021). 	
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI		
	Néant.	Vice-présidente du conseil de surveillance et présidente du comité d'audit de Babel Group AG (Allemagne) de 2020 à 2024.	
	Expertise et expérience professionnelle complémentaires		
Mme Messemer a un master et un doctorat en sciences politiques de l'université de Bonn (Allemagne), un master en économie internationale de la Fletcher School de la Tufts University (États-Unis) et est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Elle a commencé sa carrière en banque d'investissement chez JP Morgan, à New York en 1994, puis à Francfort et Londres. Elle quitte JP Morgan en 2006 en tant que banquier conseil pour rejoindre Merrill Lynch et prendre un poste au sein du comité exécutif pour la filiale allemande. En 2010, elle est nommée au conseil de surveillance de WestLB, par le ministère des Finances allemand, avant de rejoindre Commerzbank en 2013, où elle est membre du comité exécutif groupe et dirigeante de la division Clients corporates et institutionnels jusqu'en juin 2018.			
Roberto Migliardi Ingénieur d'affaires chez Axians Communication & Systems (VINCI Energies) Administrateur représentant les salariés Membre du comité des Rémunérations Âge ^(*) : 65 ans Nationalité : française Nombre d'actions VINCI détenues : 0 Première nomination : 2022 Échéance du mandat : 2026 Adresse professionnelle : Axians Communication & Systems Paris 35, avenue de l'Île-Saint-Martin Parc Eiffel-La Défense-Nanterre-Seine 92000 Nanterre France	Dans des sociétés non cotées ou autres structures du groupe VINCI		
	<ul style="list-style-type: none"> Représentant du personnel au comité de groupe VINCI. Représentant du personnel et secrétaire du comité d'entreprise européen de VINCI. Secrétaire du comité social et économique d'Interact Systèmes IDF. 	Néant.	
	Expertise et expérience professionnelle complémentaires		
	Après des études techniques en BT dans le domaine de l'électricité, M. Migliardi débute sa carrière en 1989 chez Saunier Duval en qualité de chef d'équipe. Il intègre à compter de 1988 le groupe VINCI Energies, d'abord chez SDEL Video Telecom, en qualité de chef de chantier puis conducteur de travaux, et, depuis 2009, en qualité d'ingénieur d'affaires, chez Axians Communication & Systems.		

^(*) Âge au 31 décembre 2024.

^(**) Administrateur que le Conseil considère comme indépendant.

	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures du groupe VINCI	
Dominique Muller Chargée de mission au sein des divisions Bâtiment France et Génie civil France de VINCI Construction Administratrice représentant les salariés actionnaires Membre du comité Stratégie et RSE et membre du comité des Nominations et de la Gouvernance Âge(*) : 62 ans Nationalité : française Nombre d'actions VINCI détenues : 3 814 Première nomination : AG 2019 Échéance du mandat : AG 2027 Adresse professionnelle : VINCI Construction 1973, boulevard de La Défense 92000 Nanterre France	Présidente du conseil de surveillance du FCPE Castor.	Secrétaire du comité social et économique de VINCI Construction France.
	Expertise et expérience professionnelle complémentaires	
	Après une maîtrise en droit privé mention droit international, Mme Muller intègre le groupe VINCI en avril 1991. Elle occupe successivement les postes de chef du service sinistres construction du cabinet de courtage captif de la Compagnie Générale des Eaux, jusqu'en 2000, puis chez VINCI Assurances. De 2006 au 1 ^{er} juillet 2023, elle est directrice des assurances des divisions Bâtiment France et Génie civil France de VINCI Construction. Mme Muller est chargée de mission au sein de VINCI Construction depuis juillet 2023.	
Alain Saïd Référent RSE chez VINCI Energies Oil & Gas Administrateur représentant les salariés Membre du comité Stratégie et RSE Âge(*) : 58 ans Nationalité : française Nombre d'actions VINCI détenues : 0 Première nomination : 2022 Échéance du mandat : 2026 Adresse professionnelle : VINCI Energies Oil & Gas 1, mail de la Petite-Espagne 93210 La Plaine Saint-Denis France <th>Mandats exercés au 31/12/2024</th> <th>Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices</th>	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures du groupe VINCI	
	Néant.	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire du comité social et économique de Comsip. • Membre du bureau du comité de groupe VINCI. • Membre du conseil de surveillance du FCPE Castor.
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI	
Membre titulaire du comité régional Île-de-France de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).	Néant.	
Expertise et expérience professionnelle complémentaires		
Après une formation en BTS contrôle industriel puis en management, M. Saïd a fait l'essentiel de sa carrière au sein du groupe Cegelec, en qualité de chargé d'affaires, notamment chez Cegelec Grenoble puis chez Cegelec Oil & Gas. Il intègre en 2012 la société Comsip France (VINCI Energies). Il est aujourd'hui référent RSE au sein du pôle VINCI Energies Oil & Gas.		

(*) Âge au 31 décembre 2024.

3.2.4 Les personnes dont la nomination en qualité d'administrateur sera soumise à l'assemblée générale du 17 avril 2025

	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
	Dans des sociétés du groupe VINCI	
Pierre Anjolras Directeur général opérationnel de VINCI Âge(*) : 58 ans Nationalité : française Adresse professionnelle : VINCI 1973, boulevard de La Défense 92000 Nanterre France	<ul style="list-style-type: none"> • Président de LNRD, LNRD Invest et VIE. • Président et administrateur de la Fondation d'entreprise Eurovia et de La Fabrique de la Cité. • Représentant permanent de Semana au conseil d'administration d'Autoroutes du Sud de la France (ASF). • Représentant permanent de VINCI Autoroutes Projets 10 au conseil d'administration de Cofiroute. • Membre du conseil de surveillance de VINCI Construction CS a.s., et de VINCI Deutschland GmbH. 	<ul style="list-style-type: none"> • Président de VINCI Construction (issue du rapprochement avec Eurovia), de VINCI Construction (radiée en 2022), d'Eurovia Stone et d'Eurovia Innovation Venture. • Administrateur d'Eurovia UK Ltd, de VINCI Ltd, d'Eurovia Asia Private Ltd, de VINCI Construction Holding Ltd, et d'Eurovia Management España SL. • Membre du conseil de surveillance d'Eurovia Kameňolomy a.s., d'Eurovia Polska Spółka Akcyjna, de VINCI Construction GmbH et d'Eurovia CZ a.s. • Gérant de VINCI Construction Management. • Administrateur suppléant de Productos Bituminosos, et de Constructora de Pavimentos Asfálticos Bitumix.
	Expertise et expérience professionnelle complémentaires	
	M. Anjolras est diplômé de l'École polytechnique et ingénieur des ponts et chaussées. Par le passé, il a travaillé à la direction départementale de l'équipement de Loire-Atlantique, puis à la direction générale des relations extérieures de la Commission européenne, avant de rejoindre le groupe VINCI en 1999 comme directeur régional de Sogea Sud-Ouest. En 2004, il devient directeur d'exploitation de Cofiroute avant d'être nommé directeur général d'ASF en 2007. En mai 2010, il est directeur général délégué d'Eurovia chargé des Partenariats Internationaux et Public-Privé. M. Anjolras est nommé président-directeur général d'Eurovia à compter du 1 ^{er} mars 2014 et devient membre du comité Exécutif de VINCI. Il devient président d'Eurovia en 2016 et président de VINCI Construction en 2021. En mai 2024, il est nommé directeur général opérationnel de VINCI.	

(*) Âge au 31 décembre 2024.

	Mandats exercés au 31/12/2024	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
<p>Karla Bertocco Trindade</p> <p>Présidente du conseil d'administration de Sabesp</p> <p>Âge^(*) : 48 ans</p> <p>Nationalité : brésilienne</p> <p>Adresse professionnelle : Av. Higienópolis, 1048 Apt 35 São Paulo Brésil</p>	Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI	
	<ul style="list-style-type: none"> Présidente du conseil d'administration et du comité stratégie et développement durable de Sabesp. Administratrice indépendante et présidente du comité d'audit d'Orizon Valorização de Resíduos SA. 	Administratrice indépendante du groupe Equatorial Energia SA (2022-2023).
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI	
	Associée de Jive Mauá Investments.	Administratrice de Corsan (2020-2022).
	Expertise et expérience professionnelle complémentaires	
<p>Mme Bertocco Trindade est dirigeante et membre de conseils d'administration avec plus de vingt ans d'expérience en matière de direction et de gouvernance dans les secteurs public et privé, et elle a une solide expertise dans les domaines des infrastructures, de l'eau et de l'assainissement, et des partenariats public-privé (PPP). Elle est titulaire d'un diplôme en administration et politiques publiques de la Fundação Getúlio Vargas (São Paulo), d'un diplôme en droit de la Pontificia Universidade Católica (São Paulo) et d'un postdoctorat en droit administratif et réglementation. Elle a commencé sa carrière à la Sabesp (Société des eaux et de l'assainissement de São Paulo), où elle a travaillé sur les aspects réglementaires, avant de rejoindre l'autorité de régulation de l'eau et de l'énergie en tant que directrice générale (Arsesp). Elle a ensuite rejoint le secteur des transports, en tant que directrice générale de l'Artesp, l'autorité de régulation des transports de São Paulo. À l'issue de son mandat, elle a été nommée sous-secrétaire aux partenariats et à l'innovation, chargée de la conception et de la mise en œuvre de plusieurs partenariats public-privé dans des secteurs tels que les routes à péage, la mobilité urbaine, l'énergie et les aéroports. Après cela, elle a occupé le poste de président-directeur général de la Sabesp (São Paulo Water and Sanitation Comany) puis celui de directrice générale des infrastructures à la BNDES (Banque brésilienne de développement). Elle est membre de conseil d'administration depuis 2020, d'abord au sein de Corsan, puis actuellement d'Orizon Valorização de Resíduos SA et jusqu'en 2023 d'Equatorial Energia SA. Elle a par ailleurs rejoint la Sabesp en 2023 en tant que présidente du conseil d'administration pour diriger le processus de privatisation.</p>		
<p>María Victoria Zingoni</p> <p>Directrice générale de la branche Power de GE Vernova</p> <p>Âge^(*) : 50 ans</p> <p>Nationalités : argentine et espagnole</p> <p>Adresse professionnelle : GE Vernova Calle Osiris, 13 Edificio Osiris 28037 Madrid Espagne</p>	Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI	
	Directrice générale de la branche Power de GE Vernova.	Néant.
	Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI	
	Administratrice de l'Universidad Austral (Argentine).	<ul style="list-style-type: none"> Présidente du conseil d'administration de Repsol Comercial de Productos Petrolíferos (2015-2022) et de Repsol Electricidad y Gas (2018-2021). Administratrice de Petronor (2015-2022).
	Expertise et expérience professionnelle complémentaires	
<p>Mme Zingoni est directrice générale des activités Power de GE Vernova, qui fournissent des produits et des services qui constituent une base essentielle d'énergie distribuable, flexible, stable et fiable. Elle a vingt-cinq ans d'expérience de direction dans le secteur de l'énergie, couvrant le commerce et l'industrie, les énergies renouvelables, le développement des affaires, l'innovation et la croissance internationale. Mme Zingoni a rejoint GE avant la scission de la société mondiale multi-énergies Repsol, où elle a récemment occupé le poste de directrice générale exécutive des activités commerciales et de la production à faible émission de carbone. Elle a été membre du comité exécutif de Repsol, où elle a également occupé des postes de direction dans les domaines des relations avec les investisseurs et de la finance d'entreprise. Mme Zingoni participe activement à des projets éducatifs et philanthropiques. Elle est membre du conseil d'administration de l'Universidad Austral et expert-comptable nationale certifiée par l'université nationale du Comahue à Neuquén, en Argentine. Elle est titulaire d'un Executive Master of Business Administration de l'IAE Business School de l'Universidad Austral et a suivi le programme de gestion avancée de la Booth School of Business de l'université de Chicago.</p>		

(*) Âge au 31 décembre 2024.

3.2.5 Personne dont le mandat d'administrateur a pris fin en 2024

Qatar Holding LLC	Mandats exercés au 10/06/2024 ^(**)	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices
Représentant permanent : Abdullah Hamad Al-Attiyah	<ul style="list-style-type: none"> Président de Barwa Real Estate (coté sur le Qatar Stock Exchange), représentant la société Qatari Diar Real Estate Investment Company. Administrateur de United Development Company (coté sur le Qatar Stock Exchange), représentant la société Qatar Civil Pension Fund. 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du conseil d'administration de Mazaya Real Estate Development (coté sur le Qatar Stock Exchange), représentant la société Qatar Investment Authority.
Membre du comité Stratégie et RSE		
Âge ^(*) : 39 ans		
Nationalité : qatarie		
Nombre d'actions VINCI détenues (directement ou indirectement) par le groupe Qatar Holding LLC : 13 845 840		
Adresse professionnelle : Qatar Holding LLC Ooredoo Tower, 8th Floor Diplomatic Area Street West Bay P.O. Box 23224 Doha Qatar		
	<p>Dans des sociétés cotées extérieures au groupe VINCI</p> <ul style="list-style-type: none"> Président de Barwa Real Estate (coté sur le Qatar Stock Exchange), représentant la société Qatari Diar Real Estate Investment Company. Administrateur de United Development Company (coté sur le Qatar Stock Exchange), représentant la société Qatar Civil Pension Fund. 	<p>Dans des sociétés non cotées ou autres structures extérieures au groupe VINCI</p> <ul style="list-style-type: none"> Directeur général et administrateur de Qatari Diar Real Estate Investment Company. Directeur général de Qatar Primary Materials Company. Vice-président de Qatar Primary Materials Company et de Katara Hospitality (filiale détenue en totalité par Qatar Investment Authority). Président de plusieurs sociétés détenues exclusivement par Qatari Diar Real Estate Investment Company, dont : <ul style="list-style-type: none"> - Qatar Resorts Company ; - Qatari Diar Finance ; - Labregah Real Estate ; - Qatar Real Estate Partners.
	<p>Expertise et expérience professionnelle complémentaires</p> <p>Qatar Holding LLC est une société qatarie basée à Doha, constituée en avril 2006 et détenue par Qatar Investment Authority (QIA), pour laquelle elle représente la principale filiale d'investissement direct. QIA a été créée en 2005 par décision de l'Émir (décision n° 22 de 2005), en sa qualité d'entité gouvernementale de l'État du Qatar, afin de protéger et développer les actifs financiers du Qatar, et diversifier son économie. Son objectif est de préserver et de faire croître la valeur de ses actifs investis au bénéfice des générations futures. Le président du conseil d'administration de QIA est Son Altesse Sheikh Mohamed Bin Abdullahman Al-Thani, Premier ministre adjoint et ministre des Affaires étrangères de l'État du Qatar. Son directeur général est M. Mohammed Saif Al-Sowaidi. Le 11 février 2015, Qatar Holding LLC a racheté les 31 499 000 actions VINCI détenues initialement (directement ou indirectement) par la société Qatari Diar Real Estate Investment Company (Qatari Diar), une société entièrement détenue par QIA, puis le solde de 1 000 actions le 15 avril 2015. À la suite de la cession de 7 875 000 actions VINCI en 2015, de 1 250 000 actions en 2017, puis de 2 821 132 actions en 2022, Qatar Holding LLC détenait 19 553 868 actions VINCI au 31 décembre 2022. À compter du 6 décembre 2018, Qatari Holding LLC a nommé M. Abdullah Hamad Al-Attiyah comme son représentant permanent au Conseil d'administration de VINCI, en remplacement de M. Nasser Hassan Faraj Al-Ansari. M. Al-Attiyah est titulaire d'une maîtrise en génie chimique de l'université de Nottingham (Royaume-Uni) et d'une licence en génie mécanique de l'université de Cardiff (Royaume-Uni). Il possède une vaste expérience dans de nombreux secteurs du Qatar. Il a commencé sa carrière chez Qatar Petroleum en tant qu'ingénieur des opérations, jusqu'en 2011, date à laquelle il a rejoint RasGas en tant qu'ingénieur principal de projet, et a évolué en 2012 en tant que responsable du développement et de la planification onshore. En 2014, M. Al-Attiyah a entrepris une nouvelle mission, en tant que directeur exécutif par intérim du Bureau de la gestion des programmes au Comité suprême pour la mise en œuvre et l'héritage. Il a ensuite été nommé directeur du bureau technique de l'Autorité des travaux publics Ashghal en 2015 et est devenu président adjoint jusqu'en 2018, date à laquelle il a été nommé vice-président de Qatar Primary Materials Company, avant d'être nommé par le conseil en tant que directeur général par intérim en mai 2018. Au cours de la même période, en janvier 2017, M. Al-Attiyah a été désigné membre du conseil d'administration de Qatari Diar Real Estate Investment Company pour une période de trois ans, avant de devenir directeur général de la société en juillet 2018, en plus de sa fonction d'administrateur. Depuis septembre 2018, M. Al-Attiyah a occupé également le poste de vice-président de Barwa Real Estate, avant d'en être nommé président en 2023. De mars 2021 à avril 2024, il a été président et membre du conseil d'administration de Katara Hospitality, avant d'être désigné, en mars 2022, membre du conseil d'administration de United Development Company (UDC). Le mandat de M. Al-Attiyah en qualité de directeur général de Qatari Diar Real Estate Investment Company a expiré en mars 2024. Le 8 janvier 2024, M. Al-Attiyah a été nommé ministre de la Municipalité au sein du gouvernement de l'État du Qatar.</p>	

(*) Âge au 10 juin 2024.
(**) Date de fin de mandat.

3.3 Indépendance des membres du Conseil

3.3.1 Situation personnelle des mandataires sociaux et conflits d'intérêts

Rappel des règles internes

Le règlement intérieur du Conseil prévoit que chaque administrateur a pour devoir de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêts, même potentielle ou à venir, dans laquelle il se trouve ou est susceptible de se trouver, et que, dans cette hypothèse, il doit saisir sans délai l'administrateur référent afin de définir et mettre en œuvre les dispositions qui permettront de prévenir un tel conflit. Ces dispositions peuvent consister à s'abstenir de participer aux réunions ou à toute partie de réunion du Conseil ou de tout comité du Conseil à l'occasion de laquelle un sujet sensible de ce point de vue est évoqué. Il s'abstient de participer au vote de toute délibération du Conseil pour laquelle il se trouverait en conflit d'intérêts et aux débats qui s'y rattachent. L'administrateur référent peut se saisir à tout moment de tout conflit d'intérêts actuel ou potentiel dont il viendrait à avoir connaissance et mener les investigations permettant de les identifier, de les prévenir ou de les gérer.

Par ailleurs, le règlement intérieur du Conseil dispose que tout administrateur de VINCI ne peut exercer un mandat social dans une société concurrente de VINCI et qu'il doit tenir le Conseil informé des mandats exercés dans d'autres sociétés, y compris sa participation aux comités du conseil de ces sociétés, françaises ou étrangères.

Mise en œuvre

À la date d'établissement du présent rapport et conformément aux déclarations effectuées par chaque administrateur :

- aucun administrateur de VINCI n'a déclaré être en situation de conflit d'intérêts à l'occasion des décisions prises par le Conseil en 2024, et tous les administrateurs considérés comme indépendants par le Conseil ont attesté ne pas s'être trouvés en 2024 face à une situation de conflit d'intérêts entre leurs activités personnelles ou professionnelles et leur mandat d'administrateur de la Société ;
- il n'existe aucun lien familial entre les mandataires sociaux de VINCI ;
- aucun mandataire social de VINCI n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ;
- aucune de ces personnes n'a participé en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire, n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

3.3.2 Évaluation de l'indépendance

Lors de sa séance du 6 février 2025, après avoir entendu le compte rendu du comité des Nominations et de la Gouvernance, le Conseil a, conformément au code Afep-Medef, procédé à l'évaluation de l'indépendance des administrateurs actuellement membres du Conseil au regard des critères dudit code.

Il est rappelé que, conformément au code Afep-Medef, les critères à prendre en compte par le Conseil sont les suivants :

Articles du code Afep-Medef	Critères
10.5.1	Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années précédentes salarié ou dirigeant mandataire social exécutif de la société, ni salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur d'une société que la société consolide, ni salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur de la société mère de la société ou d'une société consolidée par cette société mère.
10.5.2	Ne pas être dirigeant mandataire social exécutif d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social exécutif de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
10.5.3	Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, conseil significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.
10.5.4	Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
10.5.5	Ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.
10.5.6	Ne pas être administrateur de la société depuis plus de douze ans.
10.6	Ne pas percevoir de rémunération variable en numéraire ou des titres ou toute rémunération liée à la performance de la société ou du groupe s'il est mandataire social non exécutif.
10.7	Ne pas représenter un actionnaire détenant plus de 10 % du capital ou des droits de vote de la société.

Dans le cadre de l'appréciation de l'indépendance de ses membres au regard du critère 10.5.3, le Conseil a pris en compte le caractère significatif ou non des relations d'affaires concernées, la situation particulière de chaque administrateur dans la société concernée à l'égard de ces relations ainsi que le montant des ventes ou des achats concernés par ces relations d'affaires tant en valeur absolue que relative.

Le tableau ci-après rend compte de l'appréciation portée par le Conseil sur l'indépendance de ses membres :

M. Xavier Huillard	M. Huillard est le président-directeur général de VINCI.	Non indépendant
Mme Yannick Assouad	Mme Assouad est l'administratrice référente de VINCI. Elle exerce des fonctions de direction générale au sein du groupe Thales depuis juillet 2020. Il existe des relations commerciales entre des filiales de VINCI et le groupe Thales. Toutefois, ces relations interviennent dans le cours normal des affaires et ne représentent qu'une très faible proportion des activités respectives des sociétés concernées. En outre, le Conseil de VINCI n'intervient en aucune manière dans ces relations.	Indépendante
M. Carlos F. Aguilar	M. Aguilar est président-directeur général de la société Old Hundred Road LLC. Cette entité n'entretient pas de relation d'affaires avec le groupe VINCI.	Indépendant
M. Benoit Bazin	M. Bazin est président-directeur général de la Compagnie de Saint-Gobain. Il existe des relations commerciales entre des filiales de VINCI et de la Compagnie de Saint-Gobain. Toutefois, ces relations interviennent dans le cours normal des affaires et ne représentent qu'une très faible proportion des activités respectives des sociétés concernées. En outre, le Conseil de VINCI n'intervient en aucune manière dans ces relations.	Indépendant
Mme Graziella Gavezotti	Mme Gavezotti est administratrice d'Edenred SE. Elle exerçait précédemment des fonctions de direction générale Europe du Sud au sein d'Edenred. Il existe des relations commerciales entre des filiales de VINCI et le groupe Edenred. Toutefois, ces relations interviennent dans le cours normal des affaires et ne représentent qu'une proportion non significative des activités respectives des sociétés concernées. En outre, le Conseil de VINCI n'intervient en aucune manière dans ces relations.	Indépendante
Mme Caroline Grégoire Sainte Marie	Mme Grégoire Sainte Marie est administratrice de sociétés qui peuvent entretenir des relations commerciales avec des filiales du Groupe. Toutefois, ces relations interviennent dans le cours normal des affaires et ne représentent qu'une très faible proportion des activités respectives des sociétés concernées. En outre, le Conseil de VINCI n'intervient en aucune manière dans ces relations.	Indépendante
M. Claude Laruelle	M. Laruelle a été directeur général adjoint chargé des finances du groupe Veolia jusqu'en septembre 2024. Il existe des relations commerciales entre des filiales de VINCI et le groupe Veolia. Toutefois, ces relations interviennent dans le cours normal des affaires et ne représentent qu'une proportion non significative des activités respectives des sociétés concernées. En outre, le Conseil de VINCI n'intervient en aucune manière dans ces relations.	Indépendant
Mme Marie-Christine Lombard	Mme Lombard est présidente du directoire de Geodis. Il existe des relations commerciales entre des filiales de VINCI et le groupe Geodis. Toutefois, ces relations interviennent dans le cours normal des affaires et ne représentent qu'une proportion non significative des activités respectives des sociétés concernées. En outre, le Conseil de VINCI n'intervient en aucune manière dans ces relations.	Indépendante
M. René Medori	M. Medori est président de Petrofac Ltd. Cette entité n'entretient pas de relation d'affaires avec le groupe VINCI.	Indépendant
Mme Annette Messemer	Mme Messemer est administratrice de sociétés qui peuvent entretenir des relations commerciales avec des filiales du Groupe. Toutefois, ces relations interviennent dans le cours normal des affaires et ne représentent qu'une très faible proportion des activités respectives des sociétés concernées. En outre, le Conseil de VINCI n'intervient en aucune manière dans ces relations.	Indépendante
M. Roberto Migliardi	M. Migliardi est un administrateur représentant les salariés.	Non indépendant
Mme Dominique Muller	Mme Muller est administratrice représentant les salariés actionnaires, les détenteurs de parts du FCPE Castor investi majoritairement en actions VINCI.	Non indépendante
M. Alain Saïd	M. Saïd est un administrateur représentant les salariés.	Non indépendant

Au regard des critères du code Afep-Medef, la situation des administrateurs de la Société, telle qu'appréciée par le Conseil, se présente comme suit :

	10.5.1	10.5.2	10.5.3	10.5.4	10.5.5	10.5.6	10.6	10.7	Appréciation du Conseil
M. Xavier Huillard	x	x	✓	✓	✓	x	✓	✓	Non Indépendant
Mme Yannick Assouad	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Indépendante
M. Carlos F. Aguilar	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Indépendant
M. Benoit Bazin	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Indépendant
Mme Graziella Gavezotti	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Indépendante
Mme Caroline Grégoire Sainte Marie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Indépendante
M. Claude Laruelle	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Indépendant
Mme Marie-Christine Lombard	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Indépendante
M. René Medori	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Indépendant
Mme Annette Messemmer	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Indépendante
M. Roberto Migliardi	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Non indépendant – administrateur représentant les salariés
Mme Dominique Muller	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Non indépendante – administratrice représentant les salariés actionnaires
M. Alain Saïd	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Non indépendant – administrateur représentant les salariés

✓ : condition remplie.

x : condition non remplie.

À l'issue de cet examen, le Conseil a considéré en conséquence que 9 administrateurs sur 10, soit 90 % des administrateurs, doivent être qualifiés d'indépendants, étant précisé que, conformément aux dispositions du code Afep-Medef, l'administratrice représentant les salariés actionnaires et les deux administrateurs représentant les salariés n'ont pas été pris en compte pour cette appréciation.

Par ailleurs, le Conseil a également examiné la situation de M. Pierre Anjolras et de Mmes Karla Bertocco Trindade et María Victoria Zingoni, dont la nomination en qualité d'administrateurs sera proposée à l'assemblée générale des actionnaires du 17 avril 2025. Il a estimé que M. Anjolras étant salarié d'une société du Groupe ne peut être considéré comme indépendant, et que Mmes Bertocco Trindade et Zingoni remplissent l'ensemble des critères permettant de les considérer comme indépendantes.

À l'issue de l'assemblée générale des actionnaires du 17 avril 2025, dans la mesure où le mandat d'administratrice de Mme Graziella Gavezotti aura expiré, si le renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Yannick Assouad et si les nominations de M. Pierre Anjolras et de Mmes Karla Bertocco Trindade et María Victoria Zingoni en qualité d'administrateurs sont approuvés, le taux d'administrateurs indépendants s'élèvera à 75 %.

3.3.3 Procédure d'évaluation des conventions courantes et conclues à des conditions normales

Conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-12 du Code de commerce, le Conseil, au cours de sa réunion du 4 février 2020, a mis en place une procédure pour l'évaluation des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales. Cette procédure prévoit une identification des conventions potentiellement réglementées, leur transmission à la direction Juridique pour analyse avant signature, une évaluation par la direction Juridique avec l'assistance de la direction Financière des conditions d'établissement des conventions visées, l'établissement d'un tableau récapitulatif des conventions courantes conclues à des conditions normales par la direction Juridique, le réexamen régulier du caractère courant et des conditions normales de ces conventions, et au moins une fois par an la présentation au comité d'Audit de la mise en œuvre de la procédure.

Lors de sa réunion du 5 février 2025, le comité d'Audit a constaté que l'application de la procédure d'évaluation des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales n'a pas mis en évidence de telles conventions au cours de l'exercice 2024.

3.4 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

3.4.1 Activité et fonctionnement du Conseil en 2024

En 2024, le Conseil s'est réuni huit fois (sept réunions ordinaires et une réunion extraordinaire) et le taux moyen de participation a atteint 96,3 %. Les taux de présence individuelle de chaque administrateur aux réunions du Conseil tenues en 2024 figurent au paragraphe 3.1.3 : Activité 2024, page 134.

L'ensemble des documents utiles aux administrateurs est mis à leur disposition à la fois en format papier pour ceux qui le souhaitent et de manière dématérialisée au travers d'une plateforme dédiée permettant leur consultation depuis une tablette tactile ou un ordinateur.

Au cours de l'exercice 2024, les réunions du Conseil se sont tenues en présentiel, certains administrateurs y ayant toutefois participé par visioconférence.

Le Conseil a délibéré sur toutes les questions majeures de la vie du Groupe et les orientations de l'activité. Le directeur général opérationnel et le directeur général adjoint et directeur financier assistent aux travaux du Conseil, dont le secrétariat est assuré par le directeur juridique.

Principaux domaines d'intervention	Au cours de l'exercice 2024, le Conseil a :
Examen des comptes et de la gestion courante	<ul style="list-style-type: none"> • examiné et arrêté les comptes consolidés et sociaux annuels au 31 décembre 2023, les comptes consolidés et sociaux semestriels au 30 juin 2024, examiné les communiqués de presse correspondants, pris connaissance des rapports des commissaires aux comptes, examiné les prévisions budgétaires 2024 et le budget 2025 ; • arrêté les termes de ses différents rapports à l'assemblée générale, dont le rapport de gestion qui contenait le rapport sur le gouvernement d'entreprise, préparé et convoqué l'assemblée générale mixte des actionnaires du 9 avril 2024, arrêté les termes de l'ordre du jour et des résolutions soumises à l'approbation des actionnaires ; • pris connaissance des travaux du comité d'Audit ; • examiné régulièrement l'activité du Groupe, les développements en cours, la situation financière et l'endettement du Groupe ; • décidé le versement d'un dividende au titre de l'exercice 2023 et d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2024 ; • approuvé le rapport de transparence fiscale 2023 ; • été informé de la modification et de la prolongation de la ligne de crédit syndiqué de VINCI SA ; • été informé de l'évolution du capital social et de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres ; • décidé deux réductions du capital social par l'annulation d'un total de 13 803 182 actions autodétenues ; • approuvé le renouvellement des pouvoirs du président-directeur général en matière de cautions, avals et garanties, ainsi que pour la mise en œuvre du programme de rachat d'actions ; • renouvelé une délégation donnant pouvoir au président-directeur général ainsi qu'au directeur général adjoint et directeur financier pour procéder à l'émission d'emprunts obligataires, et a été informé de l'utilisation de cette délégation ; • bénéficié, au moment de l'arrêté des comptes annuels et semestriels, d'une information dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises ; • examiné et approuvé le rapport sur les paiements effectués par les filiales du groupe VINCI en faveur des autorités publiques au titre de leurs activités extractives ;
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • pris connaissance des travaux du comité des Nominations et de la Gouvernance ; • évalué l'indépendance de ses membres au regard des critères du code Afep-Medef, proposé à l'assemblée générale la nomination de deux administrateurs ; • confirmé le mode d'exercice de la direction générale dans lequel les fonctions de président du Conseil et de directeur général sont réunies en la personne de M. Huillard ; • en prévision de la succession du directeur général, approuvé à l'unanimité la nomination par M. Xavier Huillard de M. Pierre Anjolras en qualité de directeur général opérationnel ;
Rémunération	<ul style="list-style-type: none"> • pris connaissance des travaux du comité des Rémunérations ; • fixé la rémunération variable de M. Huillard au titre de l'exercice 2023 ainsi que la politique de rémunération du président-directeur général pour 2024 ; • examiné et validé la partie « Rémunérations » du document d'enregistrement universel 2023 ; • fixé les conditions de performance applicables aux plans d'incitation à long terme à mettre en place à compter de 2024 ; • décidé la mise en place d'un plan d'actions de performance au bénéfice des collaborateurs du Groupe sur le fondement de la 24^e résolution de l'assemblée générale du 13 avril 2023, et d'un plan d'incitation à long terme au bénéfice du président-directeur général ; • statué sur le pourcentage d'attribution définitive des actions dans le cadre des plans d'actions de performance et d'incitation à long terme mis en place le 8 avril 2021 ;
Épargne salariale	<ul style="list-style-type: none"> • fixé le prix de souscription des actions à émettre dans le cadre du plan d'épargne France pour les périodes du 1^{er} mai au 31 août 2024, du 1^{er} septembre au 31 décembre 2024 et du 1^{er} janvier au 30 avril 2025 ; • examiné un projet de mise en place d'un nouveau plan d'actionnariat salarié international pour 2025 et consenti des délégations de pouvoirs à l'effet de fixer le prix de souscription ainsi que les dates définitives d'ouverture et de clôture de la période de souscription pour chaque pays concerné ; • réitéré, postérieurement à l'assemblée générale, les décisions prises par le Conseil relatives à Castor France et Castor International 2024 ; • examiné le résultat de l'opération d'actionnariat proposée en 2024 aux salariés de filiales étrangères de VINCI dans le cadre du plan d'épargne du Groupe à l'international ;
Stratégie et RSE	<ul style="list-style-type: none"> • pris connaissance des travaux du comité Stratégie et RSE auxquels peuvent participer tous les membres du Conseil ; • bénéficié de points réguliers relatifs au processus de mise en œuvre et de la démarche CSR au sein du Groupe et l'établissement du rapport de durabilité correspondant ;
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • répondu aux questions écrites posées par des actionnaires avant l'assemblée générale du 9 avril 2024 ; • été informé des mises à jour des calendriers des réunions du Conseil et des comités pour 2024 et 2025.

Les réunions ordinaires du Conseil organisées en présentiel ont été l'occasion de rencontres entre les administrateurs et les membres du comité Exécutif.

Une réunion des membres du Conseil hors la présence du dirigeant mandataire social s'est tenue le 7 février 2024, à l'effet notamment d'évaluer les performances de celui-ci et de débattre de la gouvernance.

Une réunion du Conseil s'est tenue au Canada. À cette occasion, les membres du Conseil ont bénéficié d'une présentation détaillée des activités du Groupe en Amérique du Nord.

3.4.2 Les comités du Conseil

Le Conseil est doté de quatre comités spécialisés :

- le comité d'Audit ;
- le comité Stratégie et RSE ;
- le comité des Nominations et de la Gouvernance ;
- et le comité des Rémunérations.

Leur mission est de préparer et d'éclairer les prises de décision du Conseil dans leurs domaines de compétences respectifs. Les attributions et les modalités de fonctionnement des comités sont régies par le règlement intérieur du Conseil. Chaque comité a un pouvoir consultatif et agit sous l'autorité du Conseil, dont il est l'émanation et à qui il rend compte régulièrement. Chaque réunion d'un comité fait l'objet d'un compte rendu, qui est communiqué aux membres du Conseil.

Chaque comité a la possibilité de solliciter, aux frais de la Société, des études techniques externes sur des sujets relevant de sa compétence, et ce, après en avoir informé le président-directeur général. Chaque comité peut également décider d'inviter à ses réunions et d'entendre, en tant que de besoin, tout sachant ou expert.

À l'issue de l'assemblée générale du 17 avril 2025, si les résolutions relatives au renouvellement d'un administrateur et à la nomination de trois administrateurs sont votées, le Conseil d'administration modifiera la composition de ses comités en veillant à respecter les recommandations du code Afep-Medef.

Au cours de l'assemblée générale mixte tenue en avril 2024, l'activité déployée en 2023 par chacun des comités a été présentée aux actionnaires.

Le comité d'Audit

Nombre d'administrateurs	Membres au 31 décembre 2024	Taux d'administrateurs indépendants	Nombre de réunions tenues en 2024	Taux moyen de participation en 2024
4	<ul style="list-style-type: none"> - René Medori (président) - Yannick Assouad - Caroline Grégoire Sainte Marie - Claude Laruelle 	100 %	5	100 %

Composition

Conformément au règlement intérieur, le comité d'Audit comprend au minimum trois administrateurs désignés par le Conseil. Le directeur général adjoint et directeur financier du Groupe et les commissaires aux comptes assistent aux réunions du comité d'Audit. Depuis le 13 avril 2023, ce comité est composé de M. René Medori (président), Mme Yannick Assouad, Mme Caroline Grégoire Sainte Marie et M. Claude Laruelle.

Tous les membres du comité d'Audit sont considérés par le Conseil comme des administrateurs indépendants.

Par son expérience professionnelle et/ou sa formation, chacun des membres du comité d'Audit dispose des compétences nécessaires en matière financière, comptable ou de contrôle légal des comptes ; celles-ci sont décrites dans leurs curriculums vitæ, figurant au paragraphe 3.2 : Mandats et fonctions des mandataires sociaux, page 136 et suivantes.

Le secrétariat du comité d'Audit est assuré par le directeur général adjoint et directeur financier.

Attributions

Le comité d'Audit aide le Conseil à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux et consolidés de VINCI, ainsi qu'à la qualité de l'information délivrée. Il est notamment chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière : (I) examiner les projets de comptes annuels et semestriels sociaux et consolidés du Groupe avant leur soumission au Conseil et veiller à la qualité de l'information délivrée aux actionnaires ; (II) s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes et principes comptables et prévenir tout manquement éventuel à ces règles, examiner le périmètre des sociétés consolidées et, le cas échéant, les raisons pour lesquelles des sociétés n'y seraient pas incluses, se pencher sur les opérations importantes à l'occasion desquelles aurait pu se produire un conflit d'intérêts et formuler des recommandations pour en garantir l'intégrité ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques : (I) en veillant à l'existence de ces systèmes, à leur déploiement et à la mise en œuvre d'actions correctrices en cas de faiblesse ou d'anomalie significative ; (II) en passant en revue régulièrement la situation financière et les principaux risques du Groupe, en examinant les risques et les engagements hors bilan significatifs et en appréciant l'importance des dysfonctionnements ou faiblesses éventuels qui lui sont communiqués, et en informant le Conseil le cas échéant ;
- du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes et de l'indépendance des commissaires aux comptes : (I) en suivant la réalisation par les commissaires aux comptes de leur mission par l'examen de leurs plans d'intervention, des conclusions de ceux-ci et de leurs recommandations, ainsi que des suites qui leur sont données ; (II) en s'assurant du respect par les commissaires aux comptes des conditions d'indépendance prévues par la loi ; (III) en approuvant la fourniture des services mentionnés à l'article L. 822-11-2 du Code de commerce ; (IV) en évaluant les propositions de nomination ou de renouvellement des commissaires aux comptes de la Société et leur rémunération, et en émettant une recommandation à ce sujet ;
- de l'examen de la politique du Groupe en matière d'assurances ;
- de la mise en place de procédures en matière d'éthique et de concurrence, et de s'assurer de l'existence d'un système de contrôle de leur application ;
- de l'exécution de toute convention conclue, le cas échéant, entre la Société et l'un de ses mandataires sociaux, exécutifs ou non.

Pour l'accomplissement de sa mission, le règlement intérieur du Conseil prévoit que le comité d'Audit peut se faire assister par des conseils extérieurs aux frais de la Société.

Activité en 2024

Les travaux du comité d'Audit ont notamment porté sur les domaines suivants :

Principaux domaines d'intervention	Activité du comité d'Audit au cours de l'exercice 2024
Processus d'élaboration de l'information comptable et financière	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des comptes consolidés et sociaux arrêtés durant l'exercice ainsi que des projets de communiqués de presse correspondants ; • présentation des budgets et recalages budgétaires ; • point sur les situations de trésorerie et l'endettement financier du Groupe ; • examen de la politique financière du Groupe et des opérations financières en cours ou réalisées ; • présentation du projet de rapport de transparence fiscale ; • information sur la mise en œuvre de la procédure d'évaluation des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.
Processus d'élaboration de l'information en matière de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la démarche de mise en œuvre de la CSRD au sein du Groupe et du projet de rapport de durabilité 2024.
Efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'organisation de l'audit interne du Groupe ainsi que de la structure, des tâches et des missions de l'équipe centrale ; • synthèse des résultats de l'enquête annuelle d'autoévaluation du contrôle interne 2024 ; • présentation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de VINCI Energies ; • présentation des rapports annuels du contrôle interne 2024 des pôles et divisions ; • examen du retour d'expérience sur des affaires difficiles réalisées ; • présentation de la partie « Facteurs de risques et procédures de gestion » du Rapport de gestion ; • point sur les litiges en cours ; • actualisation de la cartographie des risques du Groupe, y compris les risques de nature sociale et environnementale ; • présentation de l'activité 2023 de la direction de l'audit interne de VINCI SA, du plan d'audit 2024 et de ses actualisations ; • point sur l'avancement du programme d'audit interne 2024 ; • revue des engagements hors bilan au 31 décembre 2023 et au 30 juin 2024.
Contrôle légal des comptes sociaux et consolidés, contrôle légal des informations en matière de durabilité et indépendance des commissaires aux comptes	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges avec les commissaires aux comptes et examen des conclusions de leurs travaux ; • respect des obligations légales et réglementaires en matière d'information comptable et financière ; • mise à jour de la charte relative aux prestations pouvant être confiées aux commissaires aux comptes, ainsi que des règles d'approbation par le comité d'Audit ; • recommandations sur le choix des commissaires aux comptes et des auditeurs en charge de la durabilité ; • présentation de l'approche d'audit externe au sein du groupe VINCI.
Assurances	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé sur l'état du marché d'assurance des risques d'entreprise ; • présentation de la politique de VINCI en matière d'assurance et du programme d'assurances du Groupe souscrit par VINCI SA au bénéfice de l'ensemble des entreprises du Groupe et par VINCI Re, la captive de réassurance du Groupe.

Dans le cadre de ses travaux, le comité a notamment entendu le directeur général adjoint et directeur financier, le directeur de la trésorerie, des financements et de la fiscalité, la directrice des budgets et de la consolidation, le directeur de l'audit, le directeur juridique, la directrice de l'environnement, la directrice de la responsabilité sociétale, la directrice éthique et vigilance, la directrice financière de VINCI Energies et les commissaires aux comptes, ces derniers ayant, lors de leur présentation, souligné les points essentiels de leur mission.

Le comité Stratégie et RSE

Nombre d'administrateurs	Membres au 31 décembre 2024	Taux d'administrateurs indépendants	Nombre de réunions tenues en 2024	Taux moyen de participation en 2024
5	<ul style="list-style-type: none"> - Benoit Bazin (président) - Carlos F. Aguilar - Annette Messemer - Dominique Muller (représentant les salariés actionnaires) - Alain Saïd (représentant les salariés) 	100 % (hors administrateurs représentant les salariés et les salariés actionnaires)	9	<ul style="list-style-type: none"> - des administrateurs membres de ce comité : 90 % - de l'ensemble des administrateurs permanents et non membres de ce comité : 88,5 %

Composition

Conformément au règlement intérieur, le comité Stratégie et RSE comprend au minimum trois administrateurs désignés par le Conseil. Du 13 avril 2023 au 10 juin 2024, ce comité était composé de M. Benoit Bazin (président), M. Carlos F. Aguilar, Mme Annette Messemer, Mme Dominique Muller, M. Alain Saïd et du représentant permanent de Qatar Holding LLC. Depuis le 10 juin 2024, ce comité est composé de M. Benoit Bazin (président), M. Carlos F. Aguilar, Mme Annette Messemer, Mme Dominique Muller et M. Alain Saïd. Tous les membres du Conseil qui souhaitent participer aux réunions du comité Stratégie et RSE le peuvent avec une voix délibérative. Un dossier est adressé systématiquement avant chaque réunion à tous les administrateurs. Le président-directeur général, le directeur général opérationnel depuis sa nomination, le directeur général adjoint et directeur financier et le directeur du développement de VINCI assistent aux réunions du comité Stratégie et RSE, dont le secrétaire du Conseil assure le secrétariat.

Attributions

Le comité Stratégie et RSE aide le Conseil dans son examen des orientations stratégiques du Groupe, et il examine, avant leur présentation au Conseil, les projets de contrats pluriannuels impliquant un investissement de la part du Groupe, les investissements stratégiques et toute opération, notamment d'acquisition ou de cession, susceptible d'avoir une incidence significative sur le périmètre, les activités, le profil de risque, les résultats, la structure du bilan du Groupe, ainsi que sur la valorisation boursière de la Société. Il assure par ailleurs le suivi des questions en matière environnementale et sociale.

Il a notamment pour mission :

- de préparer les délibérations du Conseil relatives à la stratégie du Groupe ;
- de formuler un avis, au bénéfice de la direction Générale, sur les projets d'acquisition ou de cession de participations dont la valeur excède 50 millions d'euros et qui n'entrent pas dans le champ des attributions directes du Conseil ;
- de donner son avis à la direction Générale sur les projets de modification significative des structures juridiques ou opérationnelles du Groupe ;
- s'assurer de la prise en compte des sujets relevant de la responsabilité sociale et environnementale dans la stratégie du Groupe et dans sa mise en œuvre ;

- s'assurer de l'existence et du fonctionnement des dispositifs d'alerte mis en place au sein du Groupe ;
- examiner le rapport prévu à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière de RSE ;
- examiner les engagements du groupe VINCI en matière de développement durable, au regard des enjeux propres à son activité et à ses objectifs.

Par ailleurs, le comité est informé par la direction Générale de l'état d'avancement des projets de contrats pluriannuels impliquant, pour la part incombant au groupe VINCI, un investissement total (fonds propres et dettes) d'un montant supérieur à 100 millions d'euros.

Activité en 2024

Les administrateurs ayant décidé de consacrer une partie plus importante de leurs travaux au suivi du déploiement des démarches assurant une prise en compte efficiente des enjeux relatifs à la responsabilité sociale et environnementale, la direction Générale a mis en place un programme de travail permettant une revue systématique de l'ensemble des thèmes relevant du développement durable (éthique, environnement, engagement citoyen, sécurité au travail, diversité, employabilité, partage des fruits de la croissance) énoncés dans son Manifeste et leur déclinaison dans les métiers du Groupe à l'occasion des réunions du comité Stratégie et RSE. Ce comité est ouvert à tous les membres du Conseil d'administration. À cette occasion sont présentés les attendus tels qu'ils découlent de la réglementation et des demandes des parties prenantes, les objectifs que le Groupe se fixe métier par métier et la progression réalisée. Ce dispositif permet à l'ensemble des administrateurs d'avoir une information complète et à jour sur les enjeux RSE en lien avec les métiers et les enjeux du Groupe, ainsi que sur la manière dont les actions sont mises en œuvre au sein du Groupe.

Les travaux du comité Stratégie et RSE ont notamment porté sur les domaines suivants :

Principaux domaines d'intervention	Activité du comité Stratégie et RSE au cours de l'exercice 2024
Projets d'acquisition	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de trois projets d'acquisition par VINCI Energies ; • examen de deux projets d'acquisition par VINCI Construction ; • examen d'un projet d'acquisition par VINCI Concessions.
Projets de concession et partenariats public-privé (PPP)	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de deux projets de concessions aéroportuaires ; • examen de prise de participation dans une concession aéroportuaire ; • examen de deux projets de concession autoroutière ; • examen d'un projet de prise de participation dans une concession autoroutière ; • examen d'un projet d'acquisition d'une concession autoroutière ; • examen d'un projet d'accroissement d'une participation dans une société concessionnaire autoroutière ; • examen d'un projet d'accroissement d'une participation dans une société concessionnaire ferroviaire ; • examen d'un projet de renouvellement de concession de stade ; • examen de deux projets dans le secteur des PPP.
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de la mise en œuvre de l'ambition environnementale du Groupe.
Social et sociétal	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des dispositifs déployés afin de pallier les risques d'accident du travail en vue d'atteindre l'objectif du « zéro accident » ; présentation des taux de fréquence et de gravité, de la stratégie mise en œuvre pour améliorer le dispositif de sécurité, des actions de formation et des plans d'action mis en place ; présentation des démarches instaurées dans certaines branches du Groupe ; • examen des dispositifs mis en place en matière de vigilance à l'égard des risques réglementaires et des droits humains, point sur le système de suivi et de contrôle, point sur le plan de vigilance du Groupe et la cartographie des risques correspondante, et présentation des actions mises en œuvre ; • présentation des développements récents dans le dossier du Qatar concernant la plainte de l'association Sherpa ; • examen des dispositifs mis en place pour le partage des fruits de la performance du Groupe au travers des dispositifs d'actionnariat salarié du Groupe ; • examen des dispositifs permettant de favoriser la diversité au sein du Groupe, présentation des actions de promotion de la mixité et de dynamique intergénérationnelle ; examen des dispositifs visant à soutenir la formation des jeunes générations et l'inclusion, et présentation des actions solidaires menées par le Groupe, notamment en faveur de l'apprentissage.
Éthique et conformité	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du déploiement et du suivi des mesures mises en œuvre dans le domaine de la concurrence et de l'anticorruption.
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la réglementation et des enjeux de la CSRD ; • présentation du déploiement de la CSRD au sein du Groupe.

Dans le cadre de ses travaux, le comité a notamment entendu les présidents de VINCI Concessions, de Cobra IS, de VINCI Energies, leurs équipes respectives, le directeur du développement, la directrice des ressources humaines et ses équipes, la directrice de l'environnement, le directeur juridique, la directrice éthique et vigilance, la directrice de la responsabilité sociétale.

Le comité des Rémunérations

Nombre de membres	Membres au 31 décembre 2024	Taux d'administrateurs indépendants	Nombre de réunions tenues en 2024	Taux moyen de participation en 2024
4	<ul style="list-style-type: none"> - Marie-Christine Lombard (présidente) - Graziella Gavezotti - René Medori - Roberto Migliardi (représentant les salariés) 	100 % (hors l'administrateur représentant les salariés)	3	100 %

Composition

Conformément au règlement intérieur, le comité des Rémunérations comprend au minimum trois administrateurs désignés par le Conseil. Depuis le 13 avril 2023, ce comité est composé de Mme Marie-Christine Lombard (présidente), Mme Graziella Gavezotti, M. René Medori et M. Roberto Migliardi.

À l'exception de M. Roberto Migliardi, administrateur représentant les salariés, tous les membres du comité sont, de l'avis du Conseil, indépendants.

La directrice des ressources humaines assiste aux réunions du comité. Le président-directeur général y assiste sauf lorsque le comité examine des questions le concernant personnellement. Le secrétariat du comité est assuré par le secrétaire du Conseil.

Attributions

Le comité des Rémunérations a pour missions :

- de faire au Conseil des recommandations concernant la rémunération, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et les droits pécuniaires divers, y compris, le cas échéant, les attributions d'actions de performance et d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société concernant les dirigeants mandataires sociaux ainsi que, le cas échéant, les éventuels membres du Conseil salariés ;
- de proposer au Conseil le texte des résolutions destinées à être soumises au vote des actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle en matière de rémunérations des dirigeants mandataires sociaux exécutifs ;
- de proposer au Conseil la mise en place de plans d'incitation à long terme pour les dirigeants et les collaborateurs, consistant notamment en actions de performance de la Société, ainsi que les conditions générales et particulières applicables à ces attributions ;
- de formuler un avis sur les propositions de la direction Générale concernant le nombre des attributaires ;
- de proposer au Conseil un montant global pour les jetons de présence ainsi que les modalités de leur répartition.

Par ailleurs, le comité des Rémunérations est informé de la politique de rémunération des principaux dirigeants non-mandataires sociaux.

Activité en 2024 :

Les travaux du comité des Rémunérations ont notamment porté sur les domaines suivants :

Principaux domaines d'intervention	Activité du comité des Rémunérations au cours de l'exercice 2024
Rémunération du président-directeur général et des mandataires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la performance de la direction Générale conjointement avec le comité des Nominations et de la Gouvernance ; • détermination, conjointement avec le comité des Nominations et de la Gouvernance, des critères applicables pour l'appréciation de la performance managériale du président-directeur général en 2023 ; • détermination de la partie variable de la rémunération du président-directeur général au titre de l'exercice 2023 ; • détermination de la politique de rémunération du président-directeur général pour 2024 ; • point sur la rémunération 2024 du président-directeur général ; • réflexion sur les politiques de rémunération à mettre en place en 2025 pour le président-directeur général pour la période du 1er janvier 2025 jusqu'à la dissociation des fonctions, ainsi que pour le président dissocié du Conseil d'administration et pour le directeur général à compter de sa nomination.
Plans d'actions de performance	<ul style="list-style-type: none"> • Constatation de la réalisation des conditions de performance des plans d'incitation à long terme et des plans d'actions de performance mis en place le 8 avril 2021 et détermination du taux d'attribution pour les attributions définitives au titre de ces plans ; • examen d'un projet de plan d'actions de performance qualifié à mettre en place en 2024 pour les dirigeants et les collaborateurs autres que le président-directeur général, et d'un projet de plan d'incitation à long terme à mettre en place en 2024 pour le dirigeant mandataire exécutif ; • détermination des critères de performance applicables aux plans d'actions de performance et d'incitation à long terme à mettre en place en 2024 ; • point sur les critères de performance des plans d'actions de performance et d'incitation à long terme mis en place en 2022 et venant à maturité en 2025 ; • réflexion sur l'évolution des critères à prendre en compte pour mesurer la performance environnementale dans le cadre des futurs plans d'incitation à long terme.
Rapport sur le gouvernement d'entreprise/Assemblée générale	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de la partie « Rémunérations et intérêts des mandataires sociaux » du projet de document d'enregistrement universel 2023 ; • examen des projets de résolutions relatives à la politique de rémunération des mandataires sociaux et du président-directeur général pour 2024 et à la rémunération versée en 2023 aux mandataires sociaux et au dirigeant mandataire social exécutif ; • examen des projets de résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire de 2024 en matière de plan d'épargne Groupe (PEG).
Plan d'épargne du Groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur l'actionnariat salarié en France et à l'international.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur les road-shows extra-financiers réalisés préalablement à l'assemblée générale.

Le comité des Nominations et de la Gouvernance

Nombre de membres	Membres au 31 décembre 2024	Taux d'administrateurs indépendants	Nombre de réunions tenues en 2024	Taux moyen de participation en 2024
5	<ul style="list-style-type: none"> - Yannick Assouad (présidente) - Benoit Bazin - Claude Laruelle - Marie-Christine Lombard - Dominique Muller (représentant les salariés actionnaires) 	100 % (hors l'administratrice représentant les salariés actionnaires)	8	100 %

Composition

Conformément au règlement intérieur, le comité des Nominations et de la Gouvernance comprend au minimum trois administrateurs désignés par le Conseil. Depuis le 13 avril 2023, ce comité est composé de Mme Yannick Assouad (présidente), M. Benoit Bazin, M. Claude Laruelle, Mme Marie-Christine Lombard et Mme Dominique Muller.

À l'exception de Mme Dominique Muller, administratrice représentant les salariés actionnaires, tous les membres du comité sont, de l'avis du Conseil, indépendants.

Le président-directeur général assiste aux réunions du comité sauf lorsque celui-ci procède à l'évaluation de la direction Générale. Le secrétariat du comité est assuré par le secrétaire du Conseil.

Attributions

En matière de nomination, le comité des Nominations et de la Gouvernance :

- examine toute candidature aux fonctions d'administrateur et formule sur ces candidatures un avis et/ou une recommandation au Conseil ;
- prépare en temps utile des recommandations et avis concernant la nomination ou la succession des dirigeants mandataires sociaux ;
- examine, à titre consultatif, les propositions de la direction Générale relatives à la nomination et à la révocation des principaux dirigeants du Groupe ;
- est informé de la politique élaborée par la direction Générale en matière de gestion des cadres dirigeants du Groupe et, à ce titre, examine les procédures concernant les plans de succession ;
- formule un avis sur la composition des comités et des propositions sur la nomination ou le renouvellement du président du comité d'Audit.

En matière de gouvernance, le comité :

- contrôle le respect des règles de gouvernance, s'assure que les recommandations du code Afep-Medef sont suivies et que les déviations éventuelles sont expliquées, notamment dans la partie du document d'enregistrement universel consacrée au gouvernement d'entreprise ;
- supervise le processus d'évaluation du Conseil ;
- prépare les délibérations du Conseil relatives à l'évaluation de la direction Générale de la Société, en lien avec le comité des Rémunérations ;
- examine chaque année l'indépendance des membres du Conseil.

Activité en 2024

Les travaux du comité des Nominations et de la Gouvernance ont notamment porté sur les domaines suivants :

Principaux domaines d'intervention	Activité du comité des Nominations et de la Gouvernance au cours de l'exercice 2024
Performance managériale du président-directeur général	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la direction Générale au regard des critères managériaux retenus pour 2023 ; • réalisation de cette même évaluation conjointement avec le comité des Rémunérations ; • détermination, conjointement avec le comité des Rémunérations, des critères applicables pour l'appréciation de la performance managériale du président-directeur général en 2024.
Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de la situation des administrateurs au regard des critères d'indépendance du code Afep-Medef ; • examen des mandats d'administrateurs venant à échéance en 2024 et 2025 ; • établissement d'un questionnaire pour l'autoévaluation du Conseil ; • point sur les candidatures proposées par un cabinet de recrutement indépendant mandaté pour rechercher deux candidats aux fonctions d'administrateur ; entretien avec les candidats aux fonctions d'administrateur ; recommandation faite au Conseil de nommer trois nouveaux administrateurs.
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Examen de la section C : Rapport sur le gouvernement d'entreprise du document d'enregistrement universel 2023.
Succession	<ul style="list-style-type: none"> • Points sur le processus de succession du président-directeur général ; • entretiens avec les candidats susceptibles de prendre la succession du directeur général ; • recommandation faite au Conseil sur le nom du futur directeur général.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur la gestion des cadres supérieurs du groupe VINCI.

3.5 Évaluation de la composition et du fonctionnement du Conseil

Le règlement intérieur du Conseil prévoit qu'un point de l'ordre du jour doit être, chaque année, consacré à un débat sur son fonctionnement afin d'en améliorer l'efficacité, et qu'une évaluation formalisée est réalisée tous les trois ans, avec l'aide d'un consultant extérieur.

Conformément à ces règles :

– Chaque année, une réunion informelle des administrateurs en l'absence du dirigeant mandataire social est organisée par l'administratrice référente. Elle a pour objet de permettre aux administrateurs de s'exprimer librement sur tous les aspects du fonctionnement de la gouvernance et du fonctionnement interne du Conseil. Elle permet également de partager l'évaluation des performances de la direction Générale avant que le Conseil ne soit appelé à statuer sur la rémunération du dirigeant mandataire social. La dernière réunion de ce type a eu lieu le 6 février 2025. Elle a été précédée de l'envoi à chaque administrateur d'un questionnaire ouvert lui permettant de faire part de ses observations sur le fonctionnement du Conseil et de ses comités, et de ses suggestions d'amélioration. Par ailleurs, chaque administrateur a été invité à participer à l'élaboration du tableau de ses propres compétences figurant aux paragraphes 3.1.2 : Domaines d'expérience et d'expertise des membres du Conseil, page 133, et 3.1.4 : Évolution dans la composition du Conseil, page 135.

Tous les membres du Conseil d'administration ont répondu au questionnaire. Dans l'ensemble, les administrateurs se sont déclarés satisfaits du fonctionnement du Conseil. Ils ont pu faire valoir quelques points d'amélioration souhaités, et exprimer un besoin de formation ou d'information sur certains sujets tenant principalement à l'énergie et à l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, l'administratrice référente a rendu compte, lors de cette réunion, des travaux menés conjointement entre le comité des Rémunérations et le comité des Nominations et de la Gouvernance quant à l'évaluation des performances de la direction Générale au regard des indicateurs principalement extra-financiers pris en compte pour le calcul de sa rémunération variable; ces appréciations ont été discutées puis approuvées.

– L'évaluation formalisée prévue par le règlement intérieur a été organisée fin 2022 avec l'aide d'un consultant extérieur indépendant dont le choix avait été validé par le comité des Nominations et de la Gouvernance.



1973, boulevard de la Défense
CS 10268
92757 Nanterre Cedex – France
Tel.: +33 1 57 98 61 00
www.vinci.com

 VINCI.Group

 VINCI

 @VINCI

 VINCI.Group